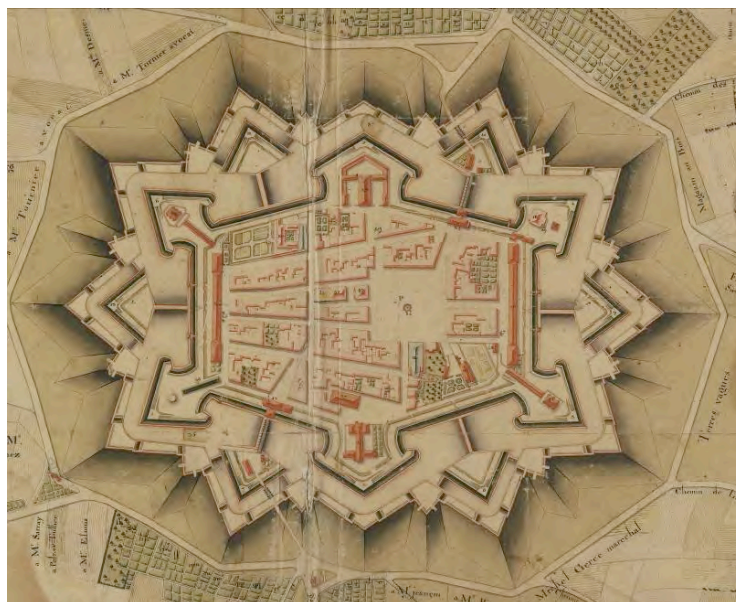




Décembre 2017



american
urbanism at work



1. OBJECTIFS	2
2. ETUDE HISTORIQUE	3
3. ETUDE PAYSAGERE	12
4. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	37
5. ETUDE URBAINE	47
6. ETUDE ARCHITECTURALE	64
7. SYNTHESE	78
8. ANNEXES	80

ANNEXES:

ANNEXE 01 : PL00_PLAN PAYSAGE GENERAL	1/5000°
ANNEXE 02 : PL01_PLAN VILLE	1/2000°
ANNEXE 03 : PL02_PLAN CENTRE ANCIEN	1/1000°
ANNEXE 04 : PLANS A3	



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

1. OBJECTIFS

Par délibération du conseil municipal du 06 juillet 2015, la commune a décidé de transformer la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain de Phalsbourg initialement créée par arrêté préfectoral en 1991 et qui a fait l'objet d'une révision approuvée le 29 juillet 2008, en Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine.

L'étude en vue de modifier le document a été confiée à un groupement pluridisciplinaire (Atelier ODM, Atelier Marc Felix, Atelier d'Ecologie Urbaine) en charge de transformer le document conformément aux dispositions de la circulaire du 2 mars 2012 relative aux aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP).

Ce dispositif a pour objet de promouvoir la protection et la mise en valeur du patrimoine pris au sens général dans toutes ses déclinaisons.

Les dispositions de ces lois relatives aux AVAP étaient jusqu'ici codifiées aux articles L. 642-1 à L. 642-10 du code du patrimoine. Sa mise en place est une démarche partenariale entre l'Etat, responsable en matière de patrimoine, et la commune, responsable en matière d'urbanisme sur son territoire, soucieuse de protéger et de mettre en valeur son patrimoine architectural, urbain et paysager. Le dossier d'AVAP se compose du diagnostic (annexé à l'AVAP), d'un rapport de présentation (synthèse du diagnostic), d'un règlement opposable et d'un document graphique. Une fois créée, l'AVAP est une servitude d'utilité publique annexée aux documents d'urbanisme.

Depuis la commande de cette étude au mois de janvier 2016, la Loi dite LCAP, Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine, promulguée le 07 juillet 2016, modifie les différents outils existants (AVAP, PSMV, etc.) au profit d'une harmonisation créant les "sites patrimoniaux remarquables", SPR, qui s'appliquera à cette transformation.

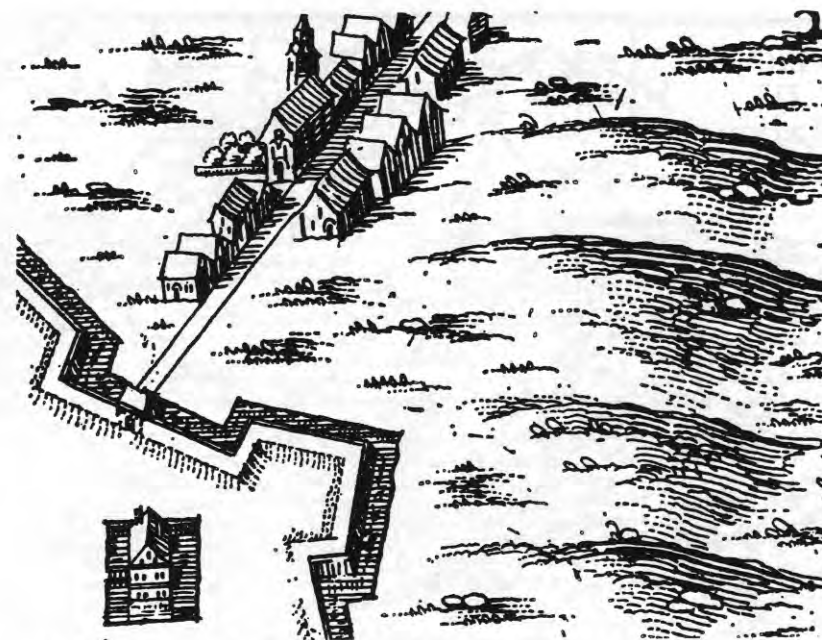
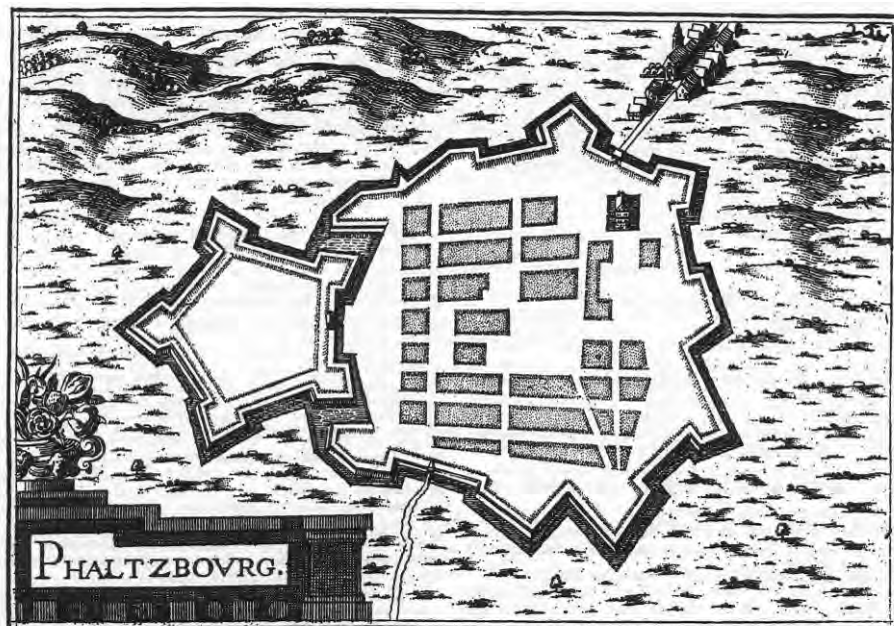
Au sein du SPR, le Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine, PVAP, remplacera l'AVAP.

I.ETUDE HISTORIQUE

2. ETUDE HISTORIQUE

A) LA NAISSANCE D'UNE VILLE

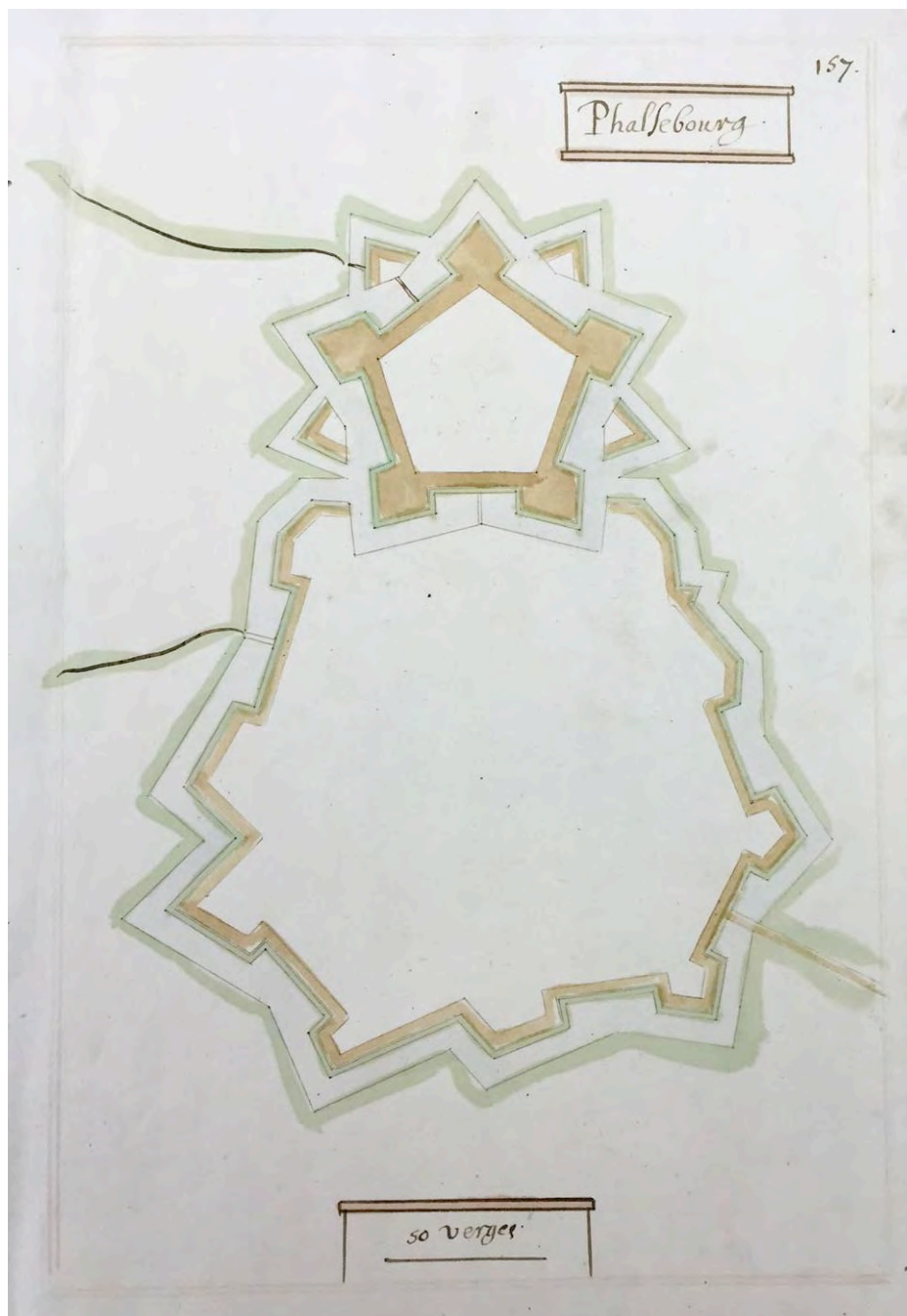
1568 Phalsbourg fut créée par un comte palatin, Georges Jean de Veldenz, à un carrefour de route occupé par le petit village d'Einhartshausen. Localité choisie au croisement de quatre voies après la montée du col de Saverne. L'une allait vers le Nord pour rejoindre par la vallée de la Sarre à Sarreguemines l'importante route de la laine, reliant les Flandres avec la Lombardie. La deuxième se dirigeait vers Nancy et vers Metz, la troisième allait vers l'ouest pour passer par Sarrebourg, et enfin la quatrième descendait dans la vallée de la Zorn vers Lutzelbourg et le Dabo.



Le village d'Einhartshausen sur le plan de Tassin - 1633

- 1571** Les premières difficultés financières commencent et quelques ouvrages resteront inachevés, telles les portes, et l'enceinte de la citadelle ne sera que talutée de terre, sans maçonneries.
- 1584** Le comte doit vendre la seigneurie de Phalsbourg au Duc de Lorraine qui poursuit certainement les fortifications.

Puis la guerre de Trente ans sévit et Phalsbourg sera une base à partir de laquelle les armées lanceront de nombreuses opérations contre les Suédois et les Français.



Plan des fortifications de Phalsbourg - XVIIème siècle - Archives Départementales de la Moselle

B) LE ROYAUME DE FRANCE ET SON INGÉNIEUR DES PLACES

1663 Vauban dressa un état des lieux, où il disait notamment :

« autrefois, on y avait commencé une fortification qui contenait à ce que j'en puis conjecturer 6 bastions et demi, qui venaient aboutir à une citadelle pentagone, mais le tout n'est que légèrement ébauché et n'en reste à présent que des vestiges...

...la place carrée...dans le milieu de la ville, capable d'y mettre 4000 hommes en bataille...

...il y avait autrefois 7 à 800 bourgeois et un commerce assez raisonnable ; depuis le malheur a été si grand qu'il n'y en reste que 45 ou 50, tout le reste des maisons étant ruinées, n'étant resté que les pierres et une partie des murailles sur pied... »¹

Il décrivait la situation de la place :

« posée entre Saverne et Sarrebourg, à deux heures de la première et trois de la seconde, justement au milieu de la route que le roi s'est réservée pour son passage en Allemagne ».

Toutefois, cette fortification ne fut pas réalisée aussitôt, et Vauban allait être occupé ailleurs. Au lendemain de la guerre de Dévolution et de la paix d'Aix-la-Chapelle (1668), il construisait les places dans les Flandres. Puis il y eut l'occupation de la Lorraine par Louis XIV, jusqu'au traité de Ryswick.

Dès lors, Louvois et Vauban en voyage d'inspection en France, font halte à Phalsbourg. L'importance de la situation stratégique fera écrire à Louvois une lettre au Roi, ce qui entraîna la décision de refaire la place.



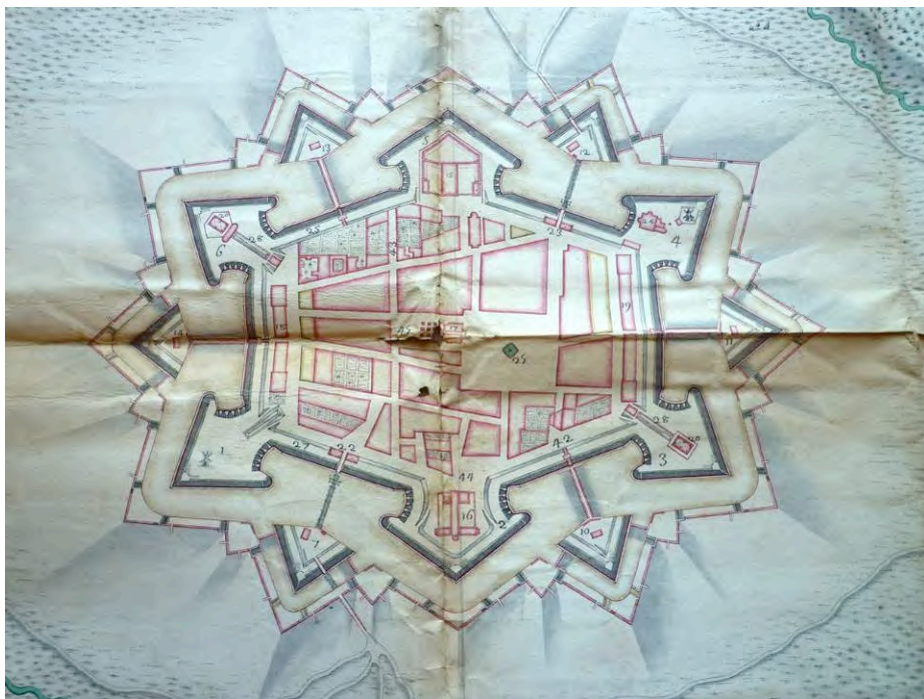
Plan d'un projet de place forte à Phalsbourg , 1662, Vauban - Archives BNF - source Gallica

A l'appui de son mémoire, Vauban va produire un plan en 1662 qui superpose la ville existante et l'intention de projet d'une place forte pentagonale à 5 bastions. Il est intéressant de voir le tracé des îlots et la tentative de calage de la nouvelle enceinte sur l'urbanisme existant.

On peut remarquer le tracé de l'ancienne ville sur laquelle se trouve notamment les routes, inchangées jusqu'ici, la fortification carrée du château (telle qu'on peut la voir sur la gravure de Tassini) et les angles des rues formant les îlots orientés vers la citadelle (à gauche du dessin), qui ont été conservés dans la partie Nord de la ville (voir étude de stratigraphie historique).

¹ Gaston Zeller, « Phalsbourg au XVIIème siècle, deux mémoires inédits de Vauban », in *Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie Lorraine*, t. XIX, 1924, p.21

1679 Vauban va établir un mémoire comme il le fera pour toutes les places : « Instruction générale sur le projet des fortifications de Phalsbourg »². Il y fait état de la situation géographique, économique, sociale et historique de la ville choisie, ainsi que de tous les éléments de projets, de la taille du fossé au nombre de casernes. Il expose ainsi tous les travaux à exécuter en une centaine d'articles.



Plan de la place 1684: (A8 S1 Carton 01, Archives du SHD, Paris)

La construction des nouvelles fortifications, hexagone oblong régulier de six bastions nécessitait de nombreuses démolitions, et de gros déplacements de moellons.

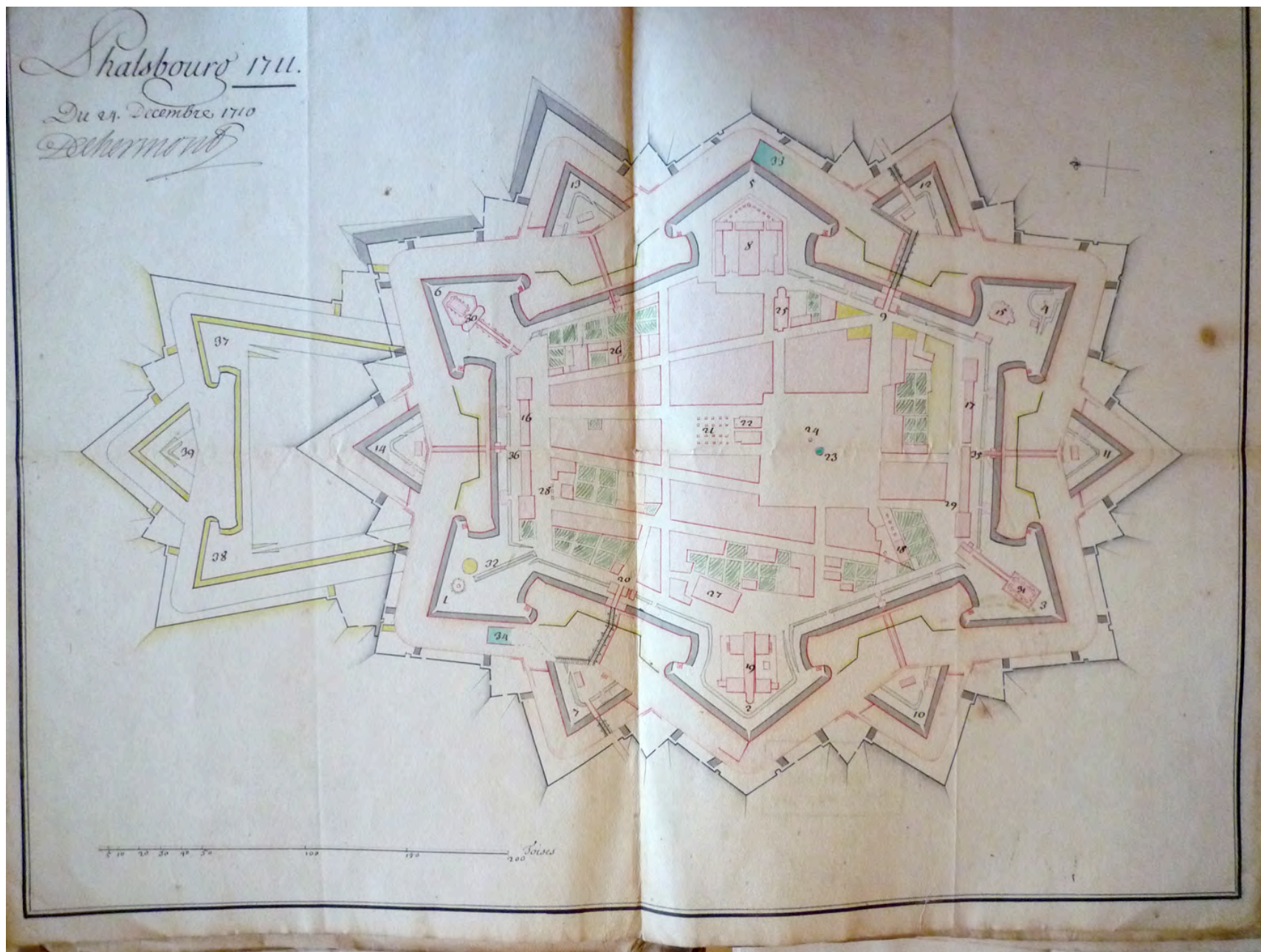
La place forte de Vauban³:

« Côté Est, le bastion central, Bastion Royal, protège l'arsenal ; à sa droite, occupant l'angle Sud-Est, c'est le Bastion du Château, dont la construction on l'a vu, laissait le rez-de-chaussée du château renaissance à l'état de souterrain : le premier étage contenait sans doute jusque vers 1714 des logements d'officiers (seule la tourelle survivra à l'incendie qui éclata cette année là). A gauche du bastion Royal s'est inscrit le Bastion Sainte Thérèse qui enfermait un magasin (ou une poudrière). Les courtines de la face Est étaient protégées par les demi-lunes Royale et Sainte-Thérèse. Le côté opposé était occupé par le Bastion de la reine, qui avait à sa gauche le Bastion Saint-Louis (angle Nord-Ouest), et à sa droite le Bastion Dauphin (abritant lui aussi un magasin) : sur ce côté Ouest étaient placée les demi-lunes Reine et Dauphin.

Des casernes garnissaient l'intérieur, surtout les côtés Nord et Sud, derrière les courtines des demi-lunes Saint-Louis et Château ; respectivement au Nord et au Sud. La première abritait l'infanterie, la deuxième la cavalerie. Les deux portes sont conservées : la porte de France, moins massive et mieux décorée, vers Mittelbronn, et la porte d'Allemagne, vers Quatre-Vents, avec son entrée en coiffe de mitre. Les portes dont le couloir est couvert de trois voûtes et la face ornée d'emblèmes royaux et militaires, étaient pourvues de postes à l'intérieur. De l'extérieur on accédait à travers une demi-lune et sur un pont dormant qui enjambait le fossé sec, taillé à même le roc ; des ponts levis compliquaient le passage. »

² Instruction générale sur le projet des fortifications de Phalsbourg, discours de Vauban , Musée de Phalsbourg.

³ Description de la place in Phalsbourg 1570-1970, selon « le détail des principaux ouvrages et leurs noms », de H.V.Loos vers 1680.

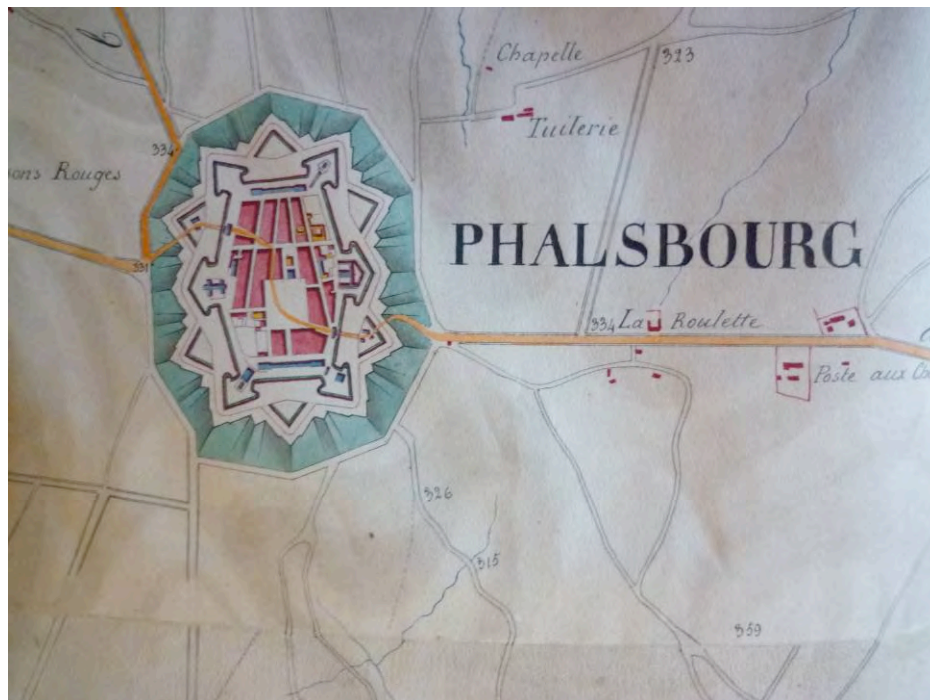


Plan de la place 1710 (, Archives du SHD, Paris), figurant un ouvrage à corne jamais réalisé au Nord

XIXème Phalsbourg va subir des blocus successifs, tel qu'en 1814 et 1815, puis en 1870. Elle cèdera après quatre mois de siège. Les allemands ont besoin de Phalsbourg pour assurer la continuité du rail, alors menacé, de Strasbourg vers Paris. Un tiers de la ville sera incendié lors de ce siège.

1802 Construction du premier bâtiment du lycée Erckmann Chatrian

Jusqu'en 1870, la place restera telle que Vauban l'avait imaginée. Mais lorsque les Allemands vont s'emparer de la Moselle, ils vont démanteler les places qu'ils jugent bon de rendre inactives. Dès lors Phalsbourg ayant perdu son usage stratégique, les remparts vont être déclassés et même démontés au profit de ceux de Strasbourg qui sont en cours de réalisation.



Plan de 1838 (sur la vallée de la Zorn) (A8 S1 Carton 06, Archives du SHD, Paris)

C) PERIODE DE L'ANNEXION PRUSIENNE

1883 Un embranchement ferroviaire est créé, et la gare est située en dehors de la zone urbaine, à l'emplacement des remparts Ouest. Les Allemands vont y ajouter d'autres édifices tels que la Poste ou le Tribunal.

Le démantèlement des remparts sur le front Ouest se fera progressivement. En 1887 il ne reste presque plus rien du front Ouest, subsiste encore des éléments du bastion Nord-Ouest.

L'église de garnison originelle sera démolie, laissant place à l'église actuelle, dans un style néogothique.



Plan de 1887, Archives de la ville de Phalsbourg



Plan d'éclairage de la ville de Phalsbourg de 1938 (Archives municipales)

Jusque dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, les remparts et le glacis resteront propriété militaire, expliquant le développement morcelé de la ville. Dans un premier lieu la ville se développera au XIX^{ème} siècle à l'Ouest après le démantèlement et surtout à l'arrivée du chemin de fer.

1933 Fondation du collège et Lycée Saint Antoine

1953 Construction de la cité Clark pour les militaires de la base aérienne américaine de Phalsbourg - Bourscheid (actuel Quartier La Horie)

En 1957 le plan des remparts n'a pas beaucoup évolué depuis 1887, mais le développement urbain a connu une croissance importante à l'Est avec la couronne du glacis.



Plan de la ville de Phalsbourg en 1957 (Archives municipales)

L'ancienne caserne d'infanterie située au Nord de la place est transformée après guerre en magasin de meuble, avec une surélévation de deux niveaux et suppression du comble original.

1965 La cité scolaire Erckmann Chatrian est étendue sur les restes du bastion 05 après démolition de l'ancien arsenal.

1976 Construction de l'autoroute A4 au Nord de la ville

2016 Inauguration de la LGV qui passe au Nord de l'autoroute A4



Photo aérienne de la ville de Phalsbourg en 1962 (Archives municipales)

II.ETUDE PAYSAGÈRE

1. GRAND PAYSAGE

A) SITUATION

B) TOPOGRAPHIE

C) TYPOLOGIES PAYSAGÈRES

D) PAYSAGE AGRICOLE

2. LE CENTRE VILLE

A) GENERALITÉS

B) LES PRINCIPAUX ESPACES PUBLICS

3. L'ENTRÉE DE VILLE OUEST

4. L'ENTRÉE DE VILLE EST

5. FAUBOURG SUD

II.ETUDE PAYSAGÈRE

1. GRAND PAYSAGE

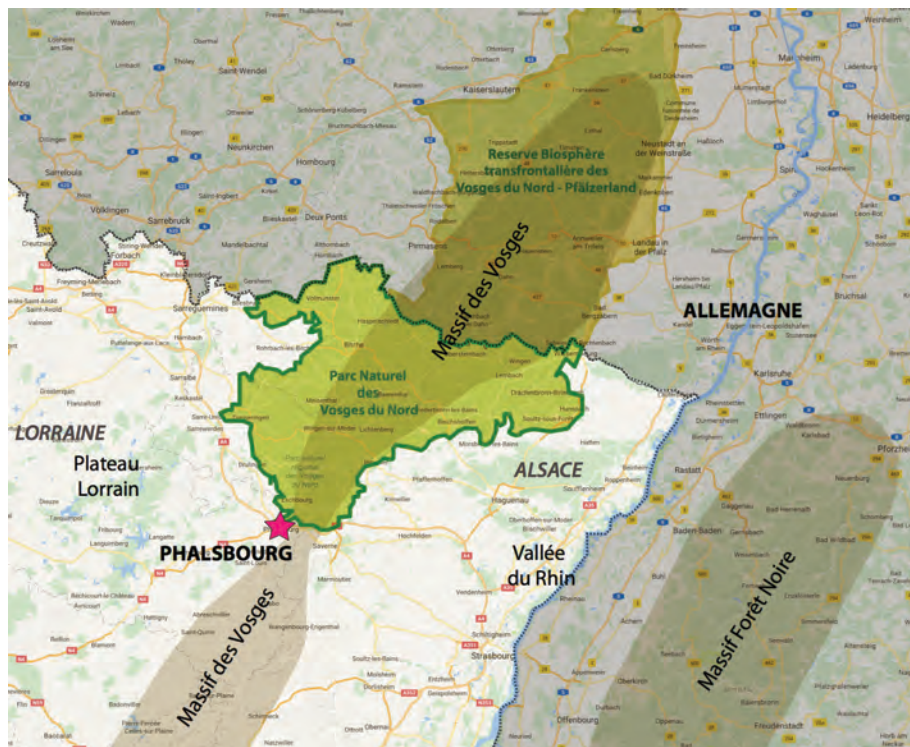
A) SITUATION

Phalsbourg se trouve au Sud/Est du département de la Moselle, en limite de plateau lorrain. L'implantation de la ville fortifiée, à ce point de passage stratégique où le massif vosgien est en effet peu large, permet de contrôler l'accès à la plaine d'Alsace via le col de Saverne.

La commune comporte des paysages ouverts sur de faibles collines mais aussi des vallées encaissées typiques des paysages des Vosges du Nord. Les vues sur les alentours sont intéressantes, notamment vers le sud en direction du massif vosgien dont les sommets se montrent à l'horizon.

Elle fait partie du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et de la réserve de biosphère transfrontalière des Vosges et du Nord-Pfälzrwald. Seule la partie Nord de la commune, le quartier du Buchelberg, est englobée dans le PNR. Ce secteur est marqué par un paysage de champs et de vergers à proximité des habitations et par la vallée au relief marqué occupée par la forêt.

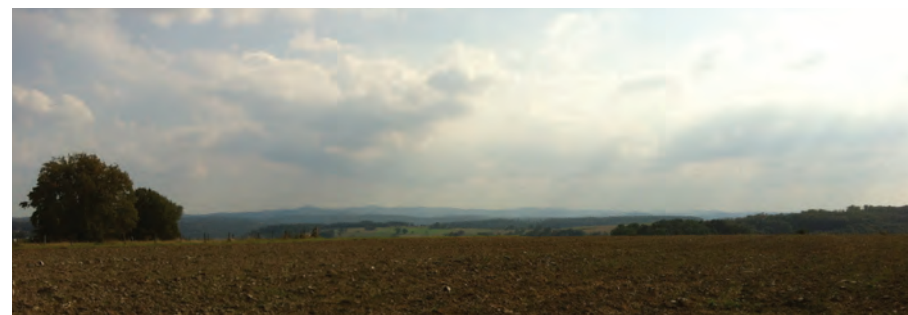
Le parc naturel et la réserve biosphère témoignent de la qualité des paysages boisés des Vosges du Nord ainsi que de la richesse des milieux et habitats qui y sont présents.



Phalsbourg se situe en limite du plateau Lorrain et du PNR des Vosges du Nord et de la réserve biosphère transfrontalière Vosges et du Nord-Pfälzrwald. (doc amf) fond carto Google MAP



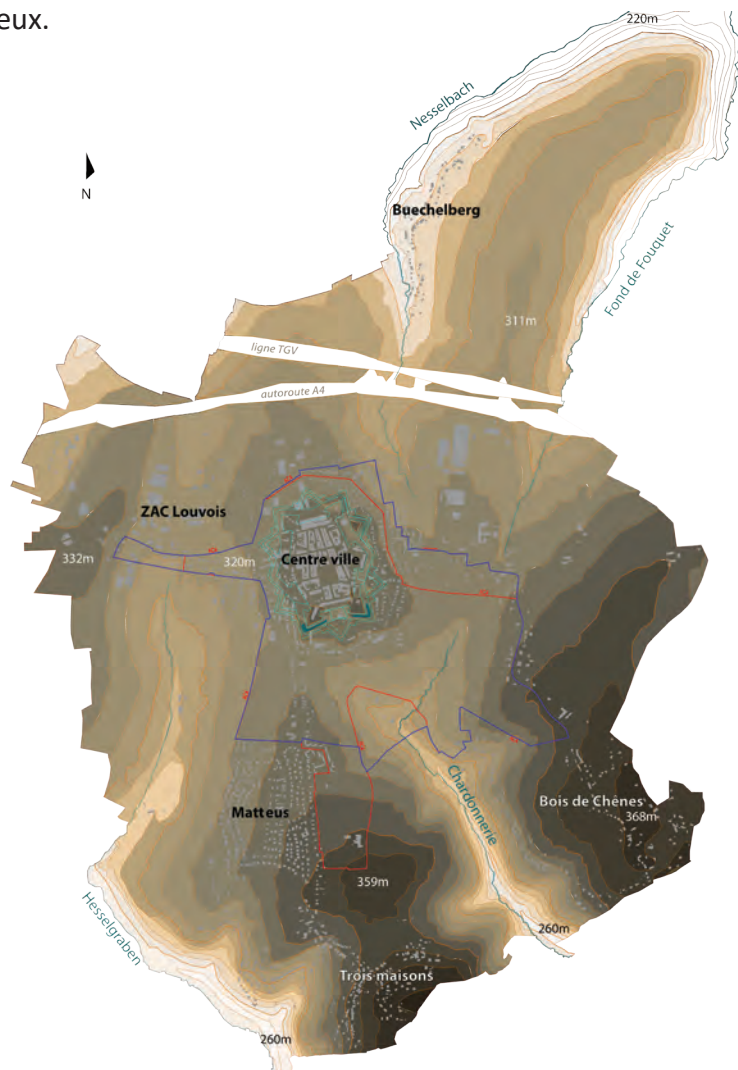
La vallée du Nesselbach à l'orée de la forêt, quartier de Buchelberg. Ambiance de sous-bois en fond de vallée.



Le plateau lorrain vu depuis l'entrée de ville Ouest. A l'arrière plan : les Vosges et le Donon.

B) TOPOGRAPHIE

Le centre ville de Phalsbourg correspondant à la ville fortifiée. Il se situe au sommet d'un relief offrant des vues alentours à 360 degrés sur une distance d'environ 1,5km. La topographie générale de la commune est plus accidentée notamment au nord où les ruisseaux de Fond de Fouquet et Nesselbach ont creusé de profondes vallées dans les sols gréseux.



Phalsbourg est situé en bordure Est du plateau Lorrain, de profondes vallées marquent le massif des Vosges du nord. (doc amf)

Au sud, les vallées de l'Hesselgraben et du ruisseau de la Charonnerie rejoignent la vallée de la Zorn en direction de Lutzelbourg. Le dénivelé de plus de 150m entre les fonds de vallée et les points hauts de la commune ne permet pas de vue globale sur l'ensemble de Phalsbourg. Le centre ville situé sur le plateau à 320m d'altitude n'est visible que depuis les environs : le lotissement années 30 coté est, l'entrée de ville ouest et la ZAC Louvois, à proximité du lotissement Matteus ainsi que la route d'accès au quartier de Bois de Chênes.



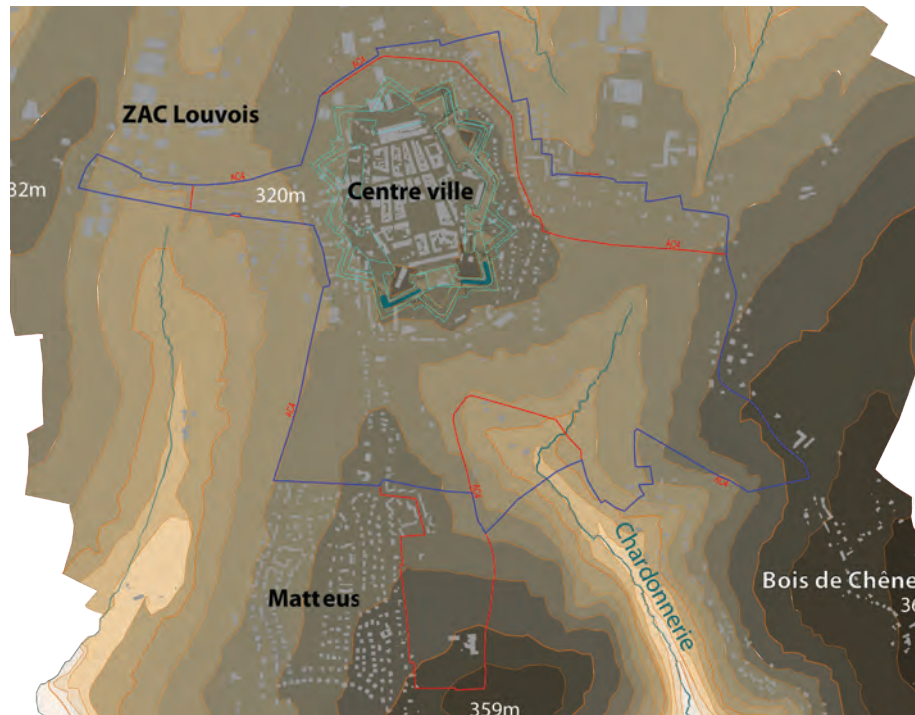
Le centre de Phalsbourg vu depuis la ZAC Louvois. Les terrains agricoles au premier plan accueilleront commerces et équipements.

Le quartier de Trois Maisons en limite de plateau n'a pas de co-visibilité avec le centre ville, mais il offre un point de vue remarquable sur la vallée de la Zorn et le château de Lutzelbourg depuis le château d'eau.



Le centre ville vu depuis la rue de Bois de Chênes Haut.

Lors du démantèlement partiel des remparts au XIX^e siècle, la topographie a été fortement transformée notamment du côté ouest. Les fossés ont été comblés et les bastions arasés afin de disposer d'espaces urbanisables.



Le centre ville est situé sur un léger relief. La topographie a été modifiée lors de la construction des bastions, fossés. (doc amf)



Les fortifications Est : le bastion s'élève à une dizaine de mètres au dessus du niveau des fossés.



Vue de l'emplacement des anciennes fortifications Nord aujourd'hui disparues. Les bastions et fossés ont été nivellés pour faire place à un espace plat. Les fortifications Ouest ont subi le même sort au XIX^e siècle pour laisser place au quartier gare.

Les infrastructures routières de l'autoroute A4 de Paris à Strasbourg, créent une limite physique masquant la vue de la ville depuis : la RD104 menant au quartier de Buchelberg ainsi que la RD 661 en direction de Sarre-Union passent sous l'A4, les talus en remblais masquent la vue du centre.

La Ligne Grande Vitesse reliant Paris à Strasbourg a été réalisée dernièrement. Son tracé est parallèle à celui de l'A4. Construite en déblais au droit de la commune de Phalsbourg, elle n'impacte pas les vues. Le périmètre actuel de la ZPPAUP intègre des cônes de vue plus ou moins lointains qui ne concernent pas les quartiers nord de la commune.

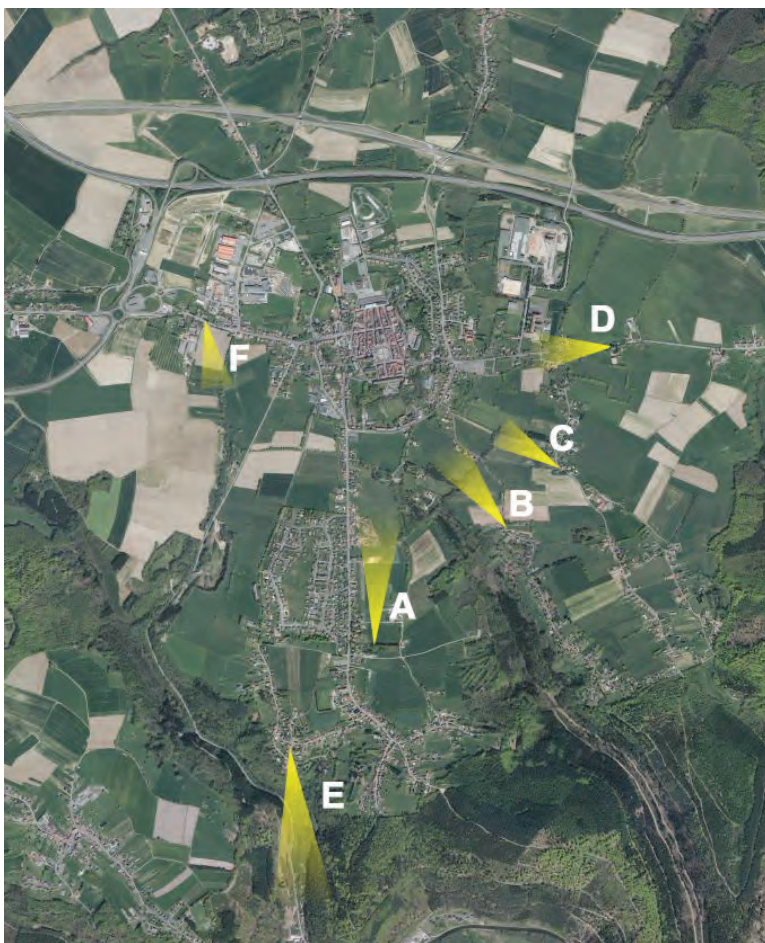


Le talus de l'A4 : vue depuis le RD 104G.

A) LES POINTS DE VUE

La ville de Phalsbourg, de part sa topographie et son implantation sur le plateau lorrain, a toujours bénéficié d'une situation géographique particulière, offrant des points de vue lointains sur la ville et ses remparts.

On peut remarquer plusieurs observatoires lointains qui offrent des points de vue sur la ville, ses remparts arborés, mais aussi vers d'autres types de paysages.



Repérage des différents points de vue. (doc ODM)



Point de vue (A) - à l'Est du lotissement Matteus, du Sud vers le Nord.



Point de vue (B) - du Sud/Est vers le Nord.



Point de vue (C) - depuis l'Est, Sud/Est vers le Nord.



Cônes de vue (D) - Depuis la RN 4 (D604) à l'Est vers la ville.



Cônes de vue (E) - Depuis Trois Maisons vers le château de Lutzelbourg.

Ce point de vue est très ouvert sur le grand paysage et le château de Lutzelbourg. Les enjeux liés à sa préservation relèvent essentiellement de la commune de Phalsbourg, dont une partie des parcelles situées dans le cône de vue sont en zone UD.

Le cône de vue suivant ne figure pas dans le document de la ZP-PAUP. Il est le seul qui soit uniquement orienté sur le paysage



Cônes de vue (F) - Depuis la RD 604 Ouest vers le Sud et les terres agricoles. Un aménagement paysager permettra d'intégrer le futur méthaniseur dans ce panorama.

agricole, dont la vue depuis l'entrée de ville est très caractéristique et mérite d'être préservée.

C) TYPOLOGIES PAYSAGÈRES

Le paysage rural environnant est typiquement lorrain : une alternance de prairies et de champs soulignés de haies bocagères ainsi que des ripisylves (le long des cours d'eau) ponctués d'arbres isolés. Tantôt ils laissent place à des boisements plus ou moins importants sur les reliefs plus marqués. La commune comporte une forêt communale, partie intégrante du massif vosgien.



Chemin au lieu dit Les Chaudières.

Des vergers et des jardins se retrouvent souvent à proximité des habitations. Suivant l'évolution générale de la société, les jardins ont perdu leur vocation nourricière pour jouer un rôle plus ornemental. Les potagers et vergers ont tendance à disparaître.



Vergers à proximité d'habitation route de Saverne.



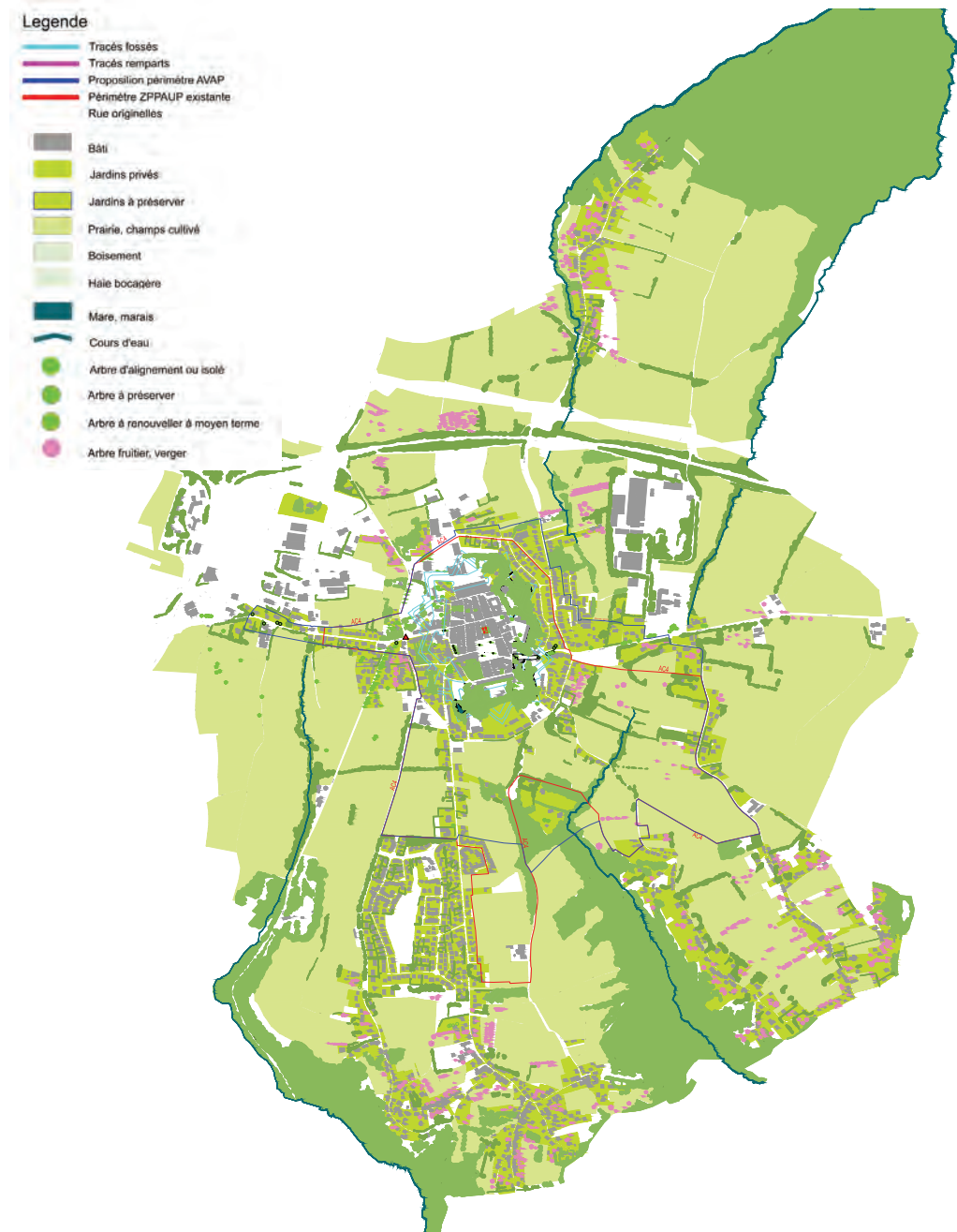
Des prairies ponctuées d'arbres isolés laissent place à des bois et haies à proximité de la route de Saverne.



Vue d'un verger à l'arrière d'un pavillon. La parcelle mitoyenne est encore cultivée. Le centre ville est dissimulé à l'arrière-plan derrière les haies et boisements.



Le paysage est transformé par le recours à des essences horticoles. Ici la rue de Bois de Chênes Haut à proximité d'un des cônes de vue (de la ZPPAUP) vers le centre ville.



Phalsbourg trame verte et bleue : bois, haies, vergers, champs, prairies et jardins composent le paysage de la commune. Les 4 cours d'eau prennent source sur le plateau occupé par le centre ville (doc amf).

D) PAYSAGE AGRICOLE

L'activité agricole et l'évolution des pratiques culturales impactent notamment la présence de haies et d'arbres isolés. Les haies bocagères, au delà de leur intérêt écologique, floristique et faunistique assurent une certaine qualité au paysage : elles cadrent les vues, intègrent et masquent des éléments bâtis disgracieux, accompagnent les circulations.

Dans le cas de l'entrée de ville Est depuis Danne-et-Quatre-Vents, la RD 604 est bordée de haies hautes composées d'érables champêtres, fresnes, noisetiers, charmes... (A noter que le PNR des Vosges du Nord met à disposition du public des documents pédagogiques sur les haies, et arbres sur son site internet).



Des haies bordent la route de Saverne en entrée de ville Est.

Le paysage agricole a été fortement mité par l'urbanisation, la création des lotissements : Cité Clark, Longchamps, Matteus... Des constructions libres se sont également implantées le long des routes menant aux autres quartiers de la commune. Les parcelles disponibles dans les secteurs de Trois Maisons, Bois de Chênes et Buchelberg ont également été bâties.



Route de Trois Maisons : les terres agricoles ont été loties et urbanisées.

Les hangars agricoles construits récemment ne sont que peu qualitatifs. De plus, force est de constater qu'aucunes plantations de haies ou d'arbres ne sont réalisées afin d'intégrer les bâtiments dans leur environnement. Nous proposons par exemple de supprimer l'un des cônes de vue sur le centre ville du périmètre AVAP suite à la construction d'un bâtiment agricole.



Exemple d'extension de ferme et de hangars agricoles peu qualitatifs situés rue de Bois de Chênes Haut à proximité du cône ZPPAUP de vue vers le centre ville.

Côté entrée Ouest la ferme située sur le chemin menant au lieu-dit les Chaudières en retrait de la RD 604, comporte un bâtiment d'habitation R+1+combles d'une grande qualité architecturale. D'autres bâtiments annexes et anciens sont quant à eux en très mauvais état : murs effondrés, toitures bac-acier. L'ensemble est entouré de haies bocagères et d'arbres apportant une cohérence et une qualité supplémentaire à l'ensemble.



L'état du bâti peut nuire à la qualité paysagère.

Le projet de construction d'un méthaniseur

Sur cette même exploitation a été déposé un permis de construire pour un méthaniseur permettant de produire du gaz à partir des déjections animales. Les installations seront situées à proximité de la ferme, sur un espace agricole actuellement vierge de toutes constructions. Le bâtiment sera situé en plein milieu d'un très beau panorama sur la ligne bleue des Vosges et le Donon.

Le permis ayant été déposé et accepté, il serait très souhaitable de réaliser la plantation de haies bocagères et d'arbres à proximité du méthaniseur afin de sauvegarder au tant que faire se peut la qualité de ce point de vue.



Point de vue. Superposition du plan masse du projet du méthaniseur superposé au plan trame verte et bleu. (doc amf)

L'activité économique a également modifié et impacté le paysage phalsbourgeois :

La ZAC Louvois et la ZI Maisons Rouges sont situées en entrée de ville Nord/Ouest depuis la sortie n° 44 de l'autoroute A4. La ZAC est le poumon économique de la commune et regroupe un grand nombre d'entreprises et de services. Bien desservie par l'autoroute, la ZAC Louvois est située en belvédère offrant une vue panoramique sur le centre ville. Autrefois situé dans le périmètre de la ZPPAUP, son retrait du secteur a permis à la commune de créer des emplois.

L'extension de la ZAC est en cours de réalisation.



Projet de surfaces commerciales ZA Louvois. (doc AME architectes)

L'usine Depalor a été fermée à la suite d'un incendie en 2013. Située chemin des dames entre la RD 604 et l'autoroute A4 à l'est du centre ville, l'usine et une partie des ces bâtiments disparus étaient très visibles depuis l'autoroute. Les 17 hectares du site comportent encore certains bâtiments finalement peu visibles puisque des haies et alignement d'arbres masquent le site.

2. LE CENTRE VILLE

A) GENERALITÉS

Le centre ancien de Phalsbourg est marqué par la prédominance du minéral. Le bâti ancien est dans son ensemble réhabilité. Construit à l'alignement, les bâtiments dessinent des îlots rectangulaires et trapézoïdaux. La plupart des rues et des espaces publics du centre ville a été requalifié et propose des traitements de sol de qualité : bordures, dalles, pavés en granit, grès des vosges et béton coloré, seuil, muret, enmarchements en grès...

Les réseaux électriques et téléphones ont été enterrés ou positionnés de manière discrète en façade des immeubles.



Exemple de traitements de sol en pierres naturelles rencontrés au centre ville : bordures granit, enmarchements, dalles et pavés grès des Vosges, pavés calcaires, pavés porphyre et béton.
Réseaux aériens discrètement fixés en façade

Certaines rues et places restent à traiter. Citons la rue Uhrich et la rue de la gare et la place où se trouve la caserne de pompiers. La commune a également mis en place une zone de rencontre limitant la vitesse des véhicules à 20 km/h dans le centre ville. La signalétique choisie est qualitative et constituée de grands bacs en bois plantés de petits fruitiers et plantes vivaces sur lesquels figurent les panneaux.

L'espace public est végétalisé de deux manière différentes :

- plantation d'arbres d'alignement, d'arbustes et de vivaces.
- plantation de plantes grimpantes sur les façades.

Cette présence du végétal apporte une qualité supplémentaire au centre ancien.



Signalétique de la zone de rencontre au centre ville.

Exemple d'une glycine ancienne courant sur la façade.



Le jardin à l'abandon rue Uhrich. Ce jardin figurait déjà sur le plan de 1711.

La quasi totalité des emprises parcellaire est bâtie. De rares jardins clôtés par des murs en pierres sont encore visibles. Certains sont à l'abandon ou ont été transformés en cours minérales utilisées pour le stationnement automobile. Les anciens plans de Phalsbourg témoignent de l'existence de jardins et parcelles cultivées à l'intérieur de l'enceinte fortifiée. Il faudra veiller à valoriser et maintenir ces respirations au centre ville.



Les jardins et espaces plantés sur le plan de 1711.

Des dents creuses résultant de démolitions sont visibles rue Uhrich. A terme et afin de maintenir la cohérence des alignements, ces espaces seront bâtis.

Des aménagements paysagers temporaires pourraient être mis en place de manière à valoriser ces espaces. A l'angle de la rue du collège et de la rue Uhrich un restaurant y a par exemple sommairement installé une terrasse.



Vues des deux dents creuses rue Uhrich.

B) LES PRINCIPAUX ESPACES PUBLICS

- **La place d'armes**, cœur de la cité et l'ancienne place forte, cette place a été réaménagée il y a 30 ans. La place comporte une traitement minéral en pavés granit et béton. Quatre marronniers d'Inde marquent les angles de la place. Des charmilles et des massifs de plantes vivaces délimitent les contre-allées et les aires de stationnement. Le centre de la place est marquée par la statue du maréchal Mouton, Comte de Lobau originaire de Phalsbourg. L'ensemble des façades de la place est inscrit monument historique et appartient à un site inscrit avec la place



La place d'armes, l'église Notre Dame de L'Assomption et la statue du Comte de Lobau. Vue des charmilles et des massifs de plantes vivaces délimitant les contre-allées.

- **La place de la halle aux grains** est délimitée par l'Hôtel de Ville au sud et la salle des fêtes au nord. La place est soulignée par deux alignements de platanes et délimitée par des murets en pierres de grès. Occupé partiellement par des stationnements automobiles, cet espace mériterait d'être davantage valorisé. Les platanes drastiquement taillés en tête de chats sont âgés et dans un mauvais état sanitaire. De l'autre côté de la salle des fêtes le parvis de celle-ci est occupée par un monument dédié aux deux écrivains phalsbourgeois : Erckmann et Chatrian.



La place de la halle aux grains. Monument en hommage à Erckmann et Chatrian.

- **rue de la gare**, la place située à l'avant de la caserne de pompier à l'angle des rues de la gare et de l'Eglise. Cette place est marquée par la présence de grands platanes. Le traitement des sols est peu qualitatif. Un projet d'aménagement de cet espace serait souhaitable.



Rue de la gare et la placette attenante : un espace à qualifier.

- **Les abords de la Porte de France** forment un espace remarquable. Un aménagement paysager pourrait valoriser l'ensemble en intégrant notamment le parvis Ouest. Un traitement des sols qualitatif pourrait donner une cohérence à la rue France. Les espaces végétalisés des talus et de la sente menant à la rue du 23 novembre sont à maintenir. La place de la voiture pourrait être réduite côté intra-muros.



Les talus plantés ainsi que la sente jardin menant à la rue du 23 novembre mettent l'ancienne porte de la ville en valeur.



Rue de France : un espace grandement occupé par le stationnement automobile.

- **Les abords de la Porte d'Allemagne** formés par la rue du Général de Gaule et la route de Saverne laissent une large place à la voiture. Un aménagement paysager pourrait minimiser l'emprise destinée à la circulation des véhicules. Le passage sous la porte pourrait être piétonisé.



Rue du Général de Gaule et route de Saverne : un aménagement réduisant la place de l'automobile serait souhaitable.

- **L'arrière de la Caserne Lobau** est formé par un espace dégagé cerné par les talus boisés des anciens bastions et la demi-lune. Il est occupé par une aire de camping-car sobrement aménagée. Les usagers bénéficient d'un cadre agréable bien que peu intime à proximité des principaux monuments et des services du centre ville. Une rue au statut privé traversant la caserne des glacis permet de rejoindre la rue du Général Rottembourg située au sud.



L'aire de repos destinée aux usagers de camping car.

Les pieds de la caserne gardent la trace d'anciens jardins. Il serait souhaitable de valoriser cet espace enherbé. Des jardins pourraient être aménagés et profiter aux habitants.

La déchetterie municipale occupe des bâtiments industriels situés dans la dépression du fossé à proximité de l'ancienne demi-lune. La piètre qualité architecturale des bâtiments de la déchetterie, ainsi que la présence même de cette activité dans ce site remarquable, plaident en la faveur de son déplacement. Les bâtiments devraient être démolis et un aménagement paysager réalisé de manière à rendre lisible le tracé des fortifications.



L'Espace paysagé à valoriser au pied de la caserne Lobau.



La déchetterie, à droite la caserne Lobau.

- L'arrière de la Caserne Nord

La caserne Nord est le pendant de la caserne Lobau. Le bâtiment a été fortement transformé au cours du XX^e siècle pour accueillir le magasin de meubles Arnold. Le bâtiment a été surélevé de 2 niveaux, la façade Sud côté centre ville a été totalement modifiée par le percement de grandes ouvertures. L'activité ayant cessé, la commune a entamé des travaux notamment en retirant l'enduit masquant la maçonnerie de pierres de grès.

De nombreux bâtiments annexes ont été ajoutés côté nord. Un immense parking est aujourd'hui en partie utilisé par les clients de l'intermarché construit à cet endroit. Une grande prairie plane se trouve au Nord du supermarché. Des bâtiments industriels, un second supermarché ainsi qu'un gymnase bordent cet espace.



La caserne Nord depuis le parking du supermarché.



L'imposante aire de stationnement, les anciens quais de déchargement et la caserne Nord en arrière-plan..

Le supermarché sera déplacé dans la ZAC Louvois.

Un projet urbain et paysager global doit être mené afin de transformer cet endroit. Il serait souhaitable que le projet puisse suggérer ou rappeler le tracé des anciens remparts aujourd'hui disparus.



La prairie et des supermarchés, à l'arrière de la caserne Nord.

- L'ancien cimetière allemand

Un ancien cimetière datant de la période de l'annexion allemande est visible au bout d'un sentier. Le site appartient aujourd'hui au ministère de la Défense. Son statut actuel pose problème pourtant il serait intéressant de valoriser cet endroit et de le faire découvrir.



L'ancien cimetière.

C) REMPARTS ET FOSSES

Des remparts et fossés d'origine ne subsiste que la couronne Est/Sud-Est, coupée par la voie d'entrée Est dans la ville, qui a empiété sur le fossé Nord, ne laissant que la partie Sud visible de l'ancien pont. Le remblai ainsi formé sur l'autre flanc se poursuit jusqu'à l'arrière de la cité scolaire.

LES REMPARTS

Derrière la caserne Lobau restent les talus du bastion du Château et et du bastion Royal. Ce dernier renferme encore la poudrière et en amont de sa gorge un ouvrage fortifié construit au XIXème.

Les bâtiments des années 1960 de la cité scolaire Erckmann-Chatrian sont implantés sur le bastion du Dauphin. Leur implantation s'inscrit dans la géométrie du bastion avec un remblai rapporté complémentaire.

Restent ensuite la demi-lune de la Reine et un morceau du bastion de la Reine au Nord-Est.



L'ancien pont menant à la porte d'Allemagne.



En couleur, la partie existante des anciens remparts.

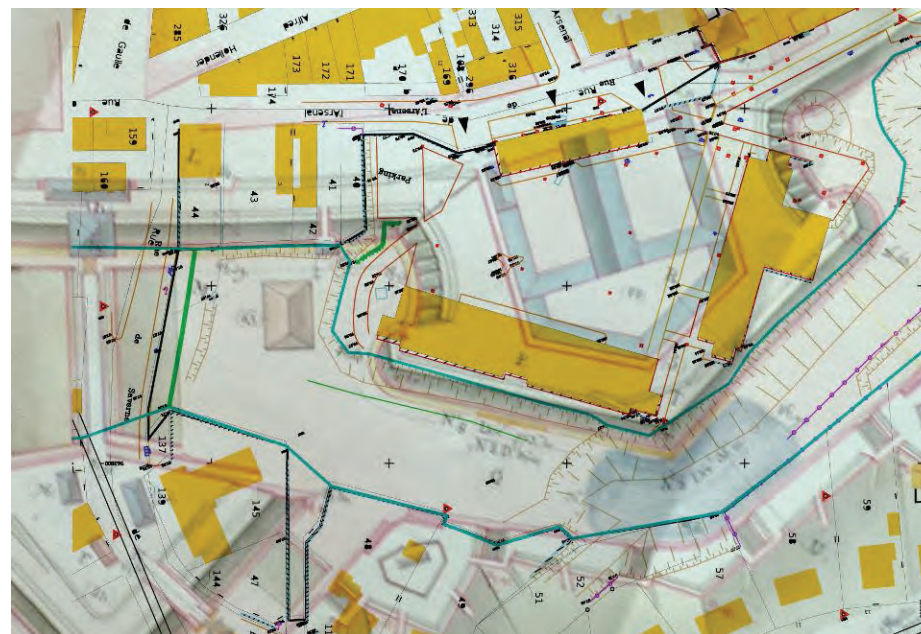
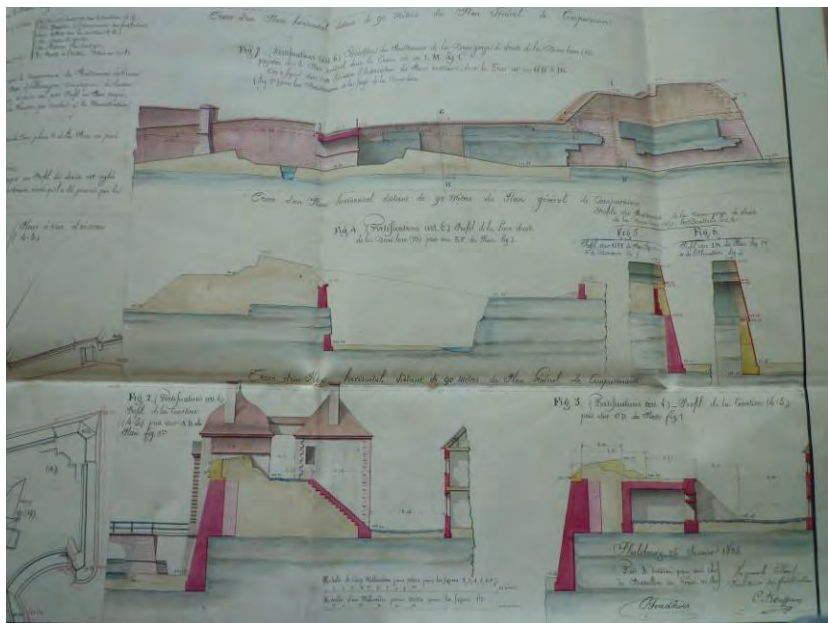
LES FOSSES

L'état actuel des fossés de Phalsbourg est difficile à cerner, l'absence de la maçonnerie des escarpes et contrescarpes ayant entraîné un affaissement naturel des talus.

Néanmoins, il reste l'essentiel des formations bastionnées en terre, que les talus permettent encore de distinguer, malgré une végétation très abondante.

La végétation a depuis bien longtemps pris le pas sur la rigueur militaire et la nécessité d'entretien régulier.

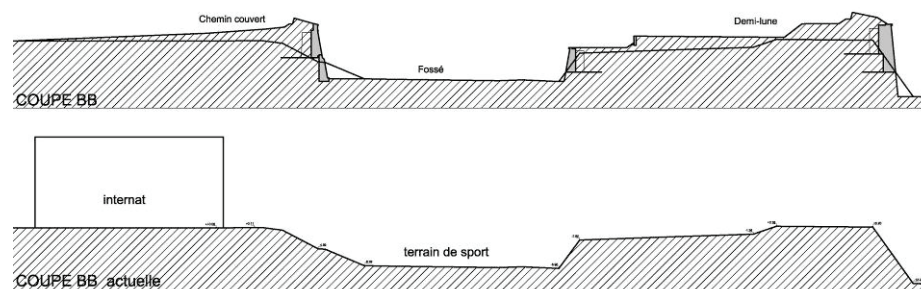
Si la dominante végétale peut avoir un aspect bucolique et participe à la perception urbaine ou paysagère du site. Elle pose des problèmes



Les gabarits des levées de terre ont changé suite à la disparition des murs de remparts, mais le profil actuel permet d'identifier les limites des anciennes fortifications.



L'emplacement de l'ancienne demi-lune Sud vue depuis les toits de la caserne Lobau.



Coups comparatives entre les profils anciens et actuels. (doc ODM)



Plan de 1771 et les vestiges actuels.

La superposition des trames anciennes et des vestiges actuels permet de bien identifier les éléments qui ont été conservés, notamment sur la couronne de rempart et sur les tracés des chemins et routes adjacentes.

La route périphérique du glacis qui ceinturerait la ville a été conservée dans le tracé viaire, comme l'ensemble des anciennes routes qui formaient les axes Saverne/Strasbourg et Dabo/Sarre-Union. Le glacis, bien que majoritairement urbanisé a conservé une zone dégagée sur la partie Nord et sur les terrains militaires du Sud.

La végétation des remparts et des fossés, très fournie et variée (chênes, érables sycomore, épicéas, ormes ...) , offre un couvert végétal que l'on peut apercevoir de très loin et qu'il convient de préserver tant pour la



Le tracé des routes et chemins conservés depuis le XVIII^e siècle.

dimension urbaine que paysagère. L'essentiel des variétés étant des feuillus, la perception change selon les saisons.

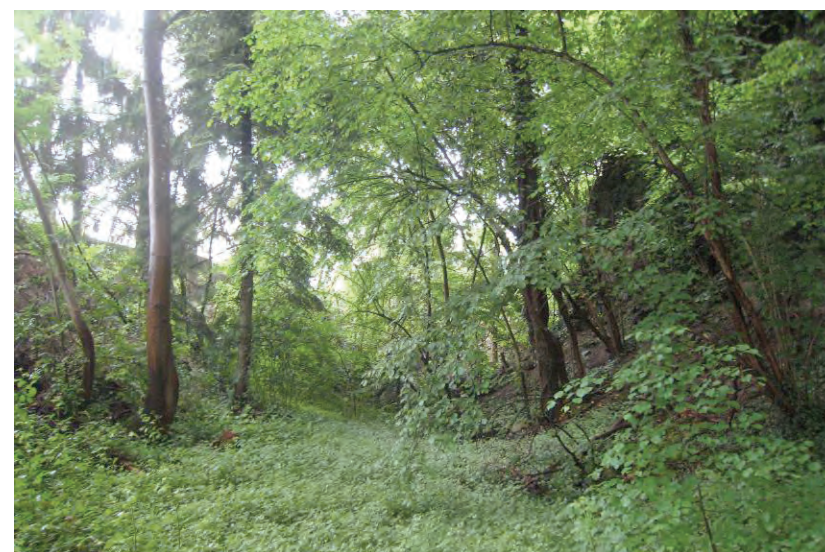
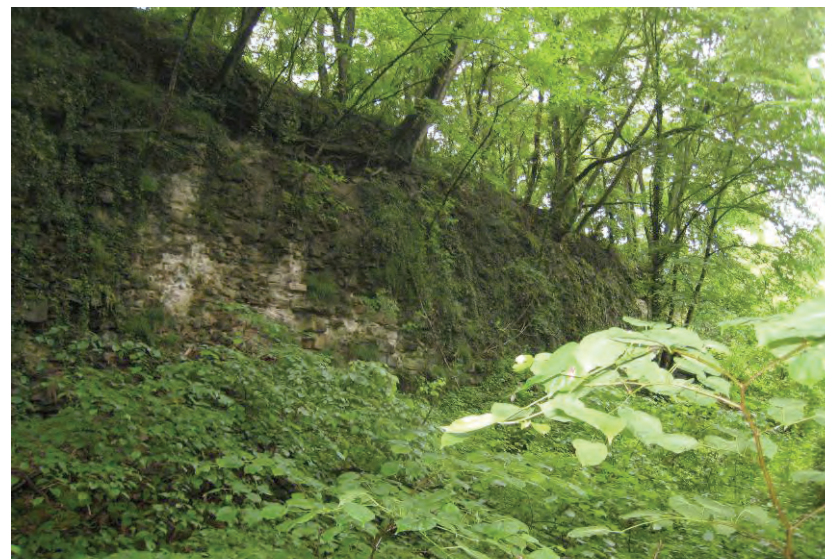
A noter qu'il est remarquable de trouver un aussi grand nombre d'ormes d'âges variés. Le genre a quasiment disparu de nos paysages suite à l'épidémie de graphiose qui a décimé la plupart d'entre eux. Une intervention sur ce secteur doit tenir compte du maintien de ses « arbres survivants ».

L'état de friche boisée ainsi que l'état des murs de fortification, dont les parements en moellons de grès ont été retirés au XIX^{ème} siècle afin de fortifier Strasbourg, rendent l'accès à cet espace potentiellement dangereux. Il serait toutefois souhaitable de pouvoir aménager cet espace afin de mettre en valeur ce patrimoine.

Il n'existe pas de chemin permettant de faire le tour des fortifications Est qui sont en cul-de-sac entre des parcelles privées d'habitat individuel d'une part et l'emprise du lycée Erckman-Chatrion d'autre part. Des discussions seront certainement à mener afin de maîtriser le foncier détenu par des riverains privés ou l'établissement scolaire (exemple du restaurant situé dans la maison blanche sur la photo ci-dessous, peu valorisante)



Vues comparatives été/hiver sur la frange Sud du site de la cité scolaire au droit de l'ancien fossé. Il n'y a pas d'accès au fossé côté Nord.



Les fossés et le mur de la demi-lune de la Reine.



Vue comparatives été/hiver sur le fossé Ouest vers le bastion n°04 du « Château » et le fossé attenant.



Vue ancienne sur le bastion du Château.

Depuis l'entrée de ville Est, les fossés Sud et le bastion n°04 sont bien visibles car partiellement défrichés. Le château Einhartzhausen ainsi que le pont de pierre sont encore visibles.

Comme la partie Est des fortifications située au Nord de la route de Saverne, il n'y a pas de cheminement aménagé invitant le promeneur à découvrir ces lieux.

Le restant des fortifications et fossés Sud est marqué par un boisement dense d'essences variées sur les pentes des anciens bastions. Le replat sommital est enherbé. Des anciens alignements d'érables sycomore marquent le tracé des fortifications.

Les anciens fossés inaccessibles sont occupés par des zones humides ou mares permanentes accueillant une faune et flore particulière.



Des mares occupent le fond du fossé Sud.



Alignements d'érables sycomores sur le replat du bastion n°5.

D) PETIT PATRIMOINE DE PAYS

Des fontaines et pompes à eaux anciennes se retrouvent dans certaines rues. Ces éléments participent de l'ambiance qualitative des lieux. Leurs préservations et leur mises en valeur doivent être assurées.



L'espace public est parsemé de petit patrimoine de pays : anciens abreuvoirs dans l'espace vert route de Sarrebourg. Ancienne pompe à eau intégrée au mur de l'ancien hôpital rue Latour Foissac.



3. L'ENTRÉE DE VILLE OUEST

Depuis Sarrebourg ou l'A4, l'entrée de ville Ouest se fait depuis une colline située en belvédère sur la commune. De très beaux points de vues s'offrent sur la campagne environnante et les Vosges. Ce point de vue est notamment visible depuis l'aire de repos située au Sud de la voie. Coté Nord se trouve la ZAC Louvois depuis laquelle existe un point de vue très intéressant sur le centre ville (*voir chap. B) Topographie*).

De forts enjeux de qualité paysagère existent car le site est situé en entrée de ville et qu'il est souhaitable que les futurs bâtiments soient implantés de manière à valoriser le point de vue du centre ville. Des plantations d'arbres, de haies, le traitement des clôtures et des aires de stationnements devront permettre d'intégrer ce projet dans un secteur « vitrine » de la commune.



La section de voirie en creux depuis l'entrée de ville Ouest : les talus arborés cadrent la vue.

La route de Sarrebourg dévalle ensuite le relief. Les talus bordant la chaussée sont plantés d'arbres et de haies bocagères apportant une ambiance de chemin creux.

En continuant en direction du centre une séquence paysagère comporte un ensemble de fermes anciennes, dont certaines possèdent de majestueux noyers.

La qualité architecturale de ce type de constructions ainsi que sa simplicité (absence de clôture, matériaux...) et la qualité des espaces extérieurs sont à préserver.



Fermes anciennes et noyers.

Cette séquence forme une transition intéressante entre un habitat agricole ancien isolé et des ambiances urbaines de faubourg ou de centre urbain ancien.

Quelques marronniers sont plantés sur l'emprise publique. Une prairie fleurie a été semée sur le bas côté de la route, apportant une note champêtre et colorée. Des haies bocagères entourent certaines parcelles agricoles. Elles cadrent des vues remarquables vers l'espace agricole et les Vosges en arrière-plan.



Séquence paysagère des haies et vue sur la campagne environnante.

Deux points de vues se succèdent côté sud de la route de Sarrebourg. L'un a déjà été évoqué, car la construction d'un méthaniseur met en péril son maintien. Le second correspond à une prairie ouverte comprise entre une parcelle construite et un terrain agricole clôt par une haie.



Second point de vue intéressant vers la campagne.

Une autre séquence paysagère correspond au faubourg plus récent dont les constructions datent de la fin XIX^e et du XX^e siècles. Des immeubles en pierre succèdent à des villas avec jardins. Certains commerces possèdent des aires de stationnement. Un aménagement paysager comportant la plantation d'arbres d'alignement permettrait de valoriser et d'unifier cette séquence.



La route de Sarrebourg comporte certains commerces et activités.



Succession de pavillons et jardins datant du XX^e siècle.

Un espace vert est situé au croisement des routes de Sarrebourg et Sarreguemines et s'étend de part et d'autre de la route de Sarreguemines. Il comporte notamment un monument aux morts et des jeux pour enfants.

Cet espace pourrait être mis en valeur.

Il faudra veiller au traitement qualitatif du croisement route de Sarrebourg et rue des glacis. Une emprise est en effet réservée à cet effet au PLU.



Square au croisement des routes de Sarrebourg et de Sarreguemines.

Vient ensuite le faubourg XIX^e correspondant à l'ancien quartier gare. Cette séquence marque une transition vers le centre ancien. La voirie semble surdimensionnée. Une réduction de l'emprise de la chaussée permettrait d'intégrer les stationnements et de redessiner des trottoirs plus confortables. Il est déjà prévu de changer le mobilier d'éclairage au caractère très routier.



Le faubourg XIX^e correspondant au quartier gare.

4. L'ENTRÉE DE VILLE EST

Depuis le col de Saverne l'entrée de ville possède un caractère plus rural : des champs font la transition entre la commune de Danne et Quatre-Vents. Des haies bocagères cadrent les vues et homogénéisent les différentes architectures présentes : anciens corps de ferme, maisons d'habitation datant du XX^e, collège et lycée Saint-Antoine. L'établissement scolaire est un signal dans le paysage environnant, tout comme l'était la cheminée de l'usine Depalor aujourd'hui disparue.



Route de Saverne : champs et haies composent un paysage tantôt ouvert ou fermé à l'approche de Phalsbourg.



Le collège-lycée Saint Antoine est un signal fort dans le paysage.

L'ancien cimetière qui comporte un mur d'enceinte en pierres de grès ainsi que de nombreux monuments funéraires anciens est un élément qualitatif du paysage d'entre de ville. L'aire de stationnement et l'extension du cimetière ont été aménagés qualitativement :

plantations de charmilles, de fruitiers ornementaux, utilisation de grès des Vosges pour la construction du columbarium permettant de l'intégrer à l'environnement.



Le cimetière et de son extension. A l'arrière plan le lotissement années 1930.

La séquence paysagère suivante correspond au lotissement datant des années 1930. Des maisons de qualité aux façades travaillées possèdent de beaux jardins arborés.



Le lotissement années 1930.

La dernière séquence correspond à l'approche de la porte d'Allemagne. Des immeubles de pierre de taille datant de l'annexion de 1870 sont entourés de jardins arborés.



Bâti datant du XIX^e rue Vauban et route de Saverne à proximité de la porte d'Allemagne.



Les abords de la porte d'Allemagne.

Un enjeu paysager fort réside dans l'aménagement des abords de la porte ainsi que l'éventuelle ouverture d'accès ou de vue dans les boisements des anciennes fortifications.

5. FAUBOURG SUD

La RD 604 contourne le centre ville par le Sud. Côté centre ville, les casernes du Glacis occupent l'espace bordant les fortifications. Ces bâtiments comportent des espaces verts.

Côté Sud une grande prairie offre une vue agréable sur les boisements au lointain. Il faudra conserver un cône de vue lors de l'urbanisation de ce secteur.



Depuis la RD 604, vue sur la prairie en direction du Sud

A proximité du carrefour avec la route menant au quartier de Trois Maisons se trouvent quelques commerces du type zone d'activité. Les grandes aires de stationnement non plantées, l'affichage publicitaire, le traitement minimaliste des constructions nuisent à la qualité paysagère du secteur.



Caserne du glacis, activité commerciale le long de la RD 604.

III.ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

3 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

A) CONTEXTE PHYSIQUE

Géomorphologie

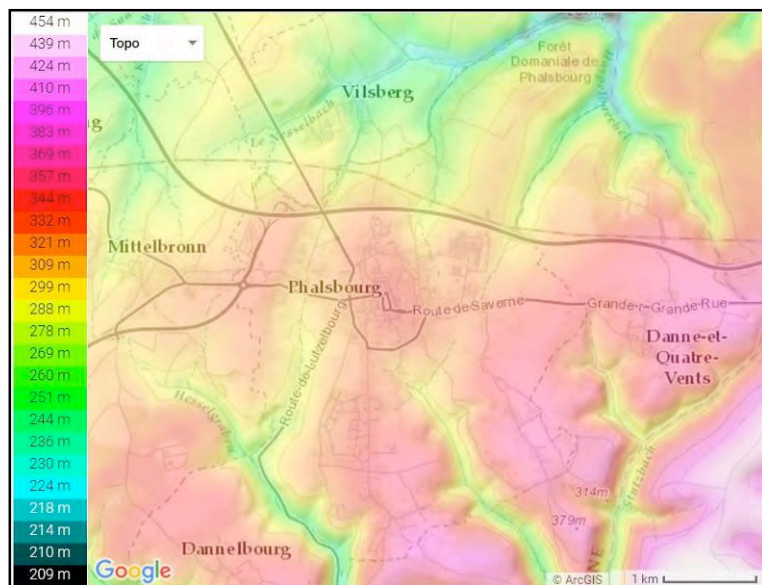
La ville de Phalsbourg est établie sur un plateau portant son nom. Ce plateau a une morphologie légèrement ondulée, qui s'inscrit en marge et en contrebas du plateau lorrain à la limite nord des Vosges.

Le plateau du Phalsbourg s'appuie sur les formations plus ou moins carbonatées du Muschelkalk inférieur et moyen.

Topographie

La ville s'est installée sur un bombement du plateau, sans pour autant dominer le paysage.

Les vues vers la ville sont privilégiées depuis les crêtes du sud (Bois de Chênes haut et Trois Maisons).



Relief du territoire de Phalsbourg - <http://fr-fr.topographic-map.com/>

Hydrologie

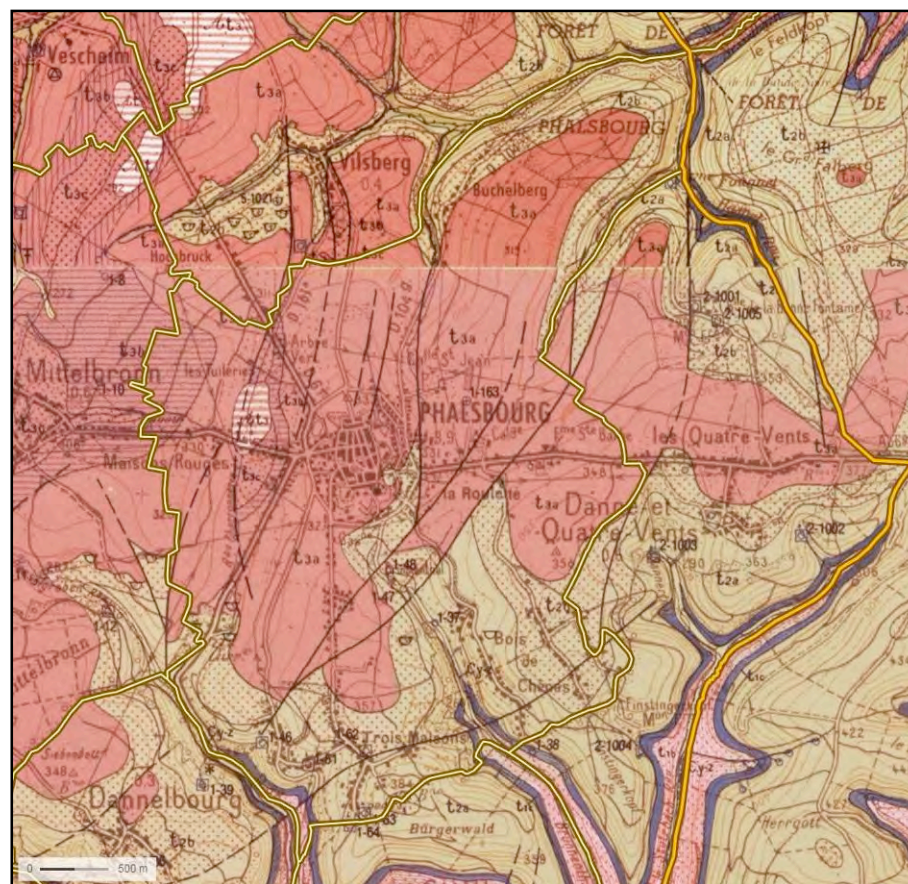
Le territoire de Phalsbourg est drainé par 2 réseaux hydrographiques distincts : au nord, le bassin de la Zinsel du Sud et au sud, le bassin de la Zorn.

Ces 2 cours d'eau se rejoignent à l'aval de Saverne (bassin versant du Rhin).

Cette situation induit des contraintes sur la gestion des eaux pluviales et usées : 2 stations d'épuration notamment.

Géologie locale

La majorité du territoire de Phalsbourg s'appuie sur les terrains du Muschelkalk inférieur, trias germanique (entre 230 et 240 millions d'années).



Carte géologie du territoire de Phalsbourg - BRGM

Cet étage est constitué d'une succession de matériaux détritiques fins et de dolomite, sur une cinquantaine de mètres d'épaisseur.

Au droit de Phalsbourg, les terrains affleurant correspondent aux couches les plus anciennes du Muschelkalk inférieur, déposées dans un contexte de grande vasière littorale :

- Les couches à Myacites, constituées d'argilites grises à gris-vert ;
- Surmontant le Grès coquillier : alternance de grès et d'argilites de couleur brun-rouge à gris contenant des lentilles de dolomies gréseuses fossilifères.

Sur le territoire, les ruisseaux ont creusé le plateau en faisant apparaître des terrains plus anciens du Buntsandstein (du plus récent au plus ancien) :

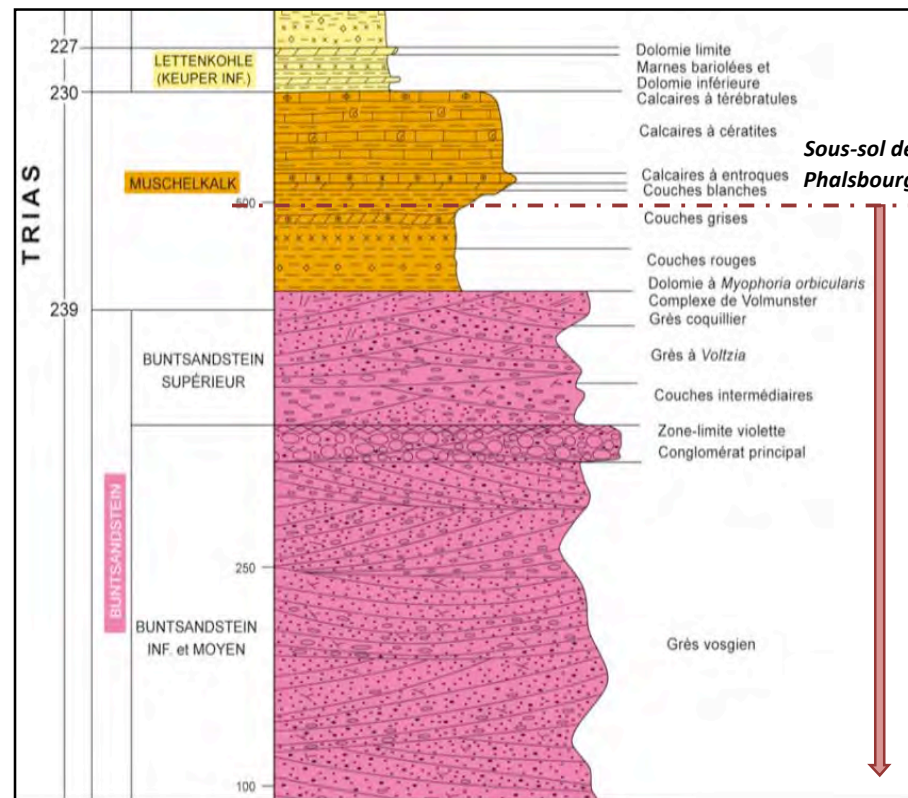
- Le Grès à Voltzia (Buntsandstein terminal), correspondant à des dépôts littoraux, contenant de nombreux fossiles de conifères. Il est divisé en 2 couches que sont :
 - o le Grès argileux : alternance de grès micacés et d'argilites rouges ou bariolées vert et gris ;
 - o et le Grès à meule : grès massif, gris à rose.
- Les Couches intermédiaires : grès massifs rouges, micacés avec intercalations sablo-argileuse noirâtres.
- Le Conglomérat principal (Buntsandstein moyen) : poudingue de galets de quartz et quartzite à ciment de grès rouge
- Le Grès vosgien : grès rouge à grain moyen sur une épaisseur de 300 mètres.

Hydrogéologie

Dans le secteur de Phalsbourg, les niveaux aquifères correspondent principalement aux niveaux gréseux du Buntsandstein, et dans une moindre mesure les couches perméables du Muschelkalk.

L'aquifère des Grès a une extension régionale, il est alimenté à l'est des Vosges et au nord dans le bassin houiller. Ailleurs, il est captif sous les formations du Muschelkalk.

Compte tenu de sa grande épaisseur, l'aquifère n'est pas homogène, on distingue 3 niveaux : les grès bigarrés (grès à Voltzia et couches intermédiaires), le conglomérat principal et le grès vosgien proprement dit qui est la partie la plus régulièrement captée.



Colonne stratigraphique (extrait) du Trias germanique en Lorraine (Cartannaz et al., 2010 © BRGM)

Le sens d'écoulement général de la nappe se fait du sud vers le nord (des Vosges vers la Sarre) et du sud-ouest vers le nord-est.

Cet aquifère est très sollicité pour les besoins en eau (eau potable et industries), par captage de sources ou forages.

L'eau de cette nappe est très douce, peu minéralisée et agressive.

Implantation de la ville

La ville de Phalsbourg a une implantation propice en termes de stratégie de défense et d'accessibilité : la proximité des Vosges offre une barrière naturelle, mais le plateau est lui ouvert vers le bassin rhénan et le plateau lorrain. Le plateau de Phalsbourg est élevé sans dominer le paysage.

Par contre, la ville n'est pas construite sur des sols particulièrement résistants (Cf. Colonne stratigraphique), et la présence d'argiles induit un risque de mouvement de terrain (aléa retrait-gonflement faible). De plus, elle n'est pas implantée à proximité d'une ressource en eau abondante.

B) GESTION DE L'EAU

Alimentation en eau potable

La commune de Phalsbourg ne comprend pas de captage AEP sur son territoire.

Elle est alimentée par 5 captages exploités sur la commune de Dabo. Quatre de ces ouvrages ne font pas encore l'objet de déclaration d'utilité publique.

Les eaux sont acheminées vers le réservoir de Trois Maisons, d'une capacité de 750 m³.

L'ensemble du territoire n'est concerné par aucun périmètre de protection de captage AEP.

Par ailleurs, la société DEPALOR à l'est du territoire communal possédait un forage profond (186 m) dans les grès vosgiens pour ses besoins en eau industrielle.

Gestion des eaux usées

Le territoire de Phalsbourg est équipé de réseaux unitaires (eaux usées et pluviales récoltées) et séparatifs (EU et EP distinctes) selon les zones.

La commune de Phalsbourg possède 2 stations d'épuration des eaux usées, du fait de sa situation topographique, à la limite entre 2 bassins versants.

La station « Phalsbourg Nord » est située à proximité de l'autoroute A4. Elle a une capacité de 3000 équivalent-habitants pour un débit d'entrée de 840 m³, mais n'accueillent que 1600 EH (données 2014), pour un débit moyen entrant de 483 m³/jour.

Les eaux traitées sont rejetées dans le ruisseau le Nesselbach, s'écoulant vers le nord.

La station « Phalsbourg Sud » est située sur la route de Lutzelbourg (D38). Elle a une capacité de 4900 équivalent-habitants pour un débit d'entrée de 2210 m³. En

2014, elle a traité une charge maximale de 4100 EH pour un débit moyen de 1072 m³/j. Elle accueille les eaux usées du centre-ville et du versant ouest, et du centre d'entretien de l'autoroute.

Les eaux traitées sont rejetées dans le ruisseau la Charonnerie, s'écoulant vers le sud.

Gestion des eaux pluviales

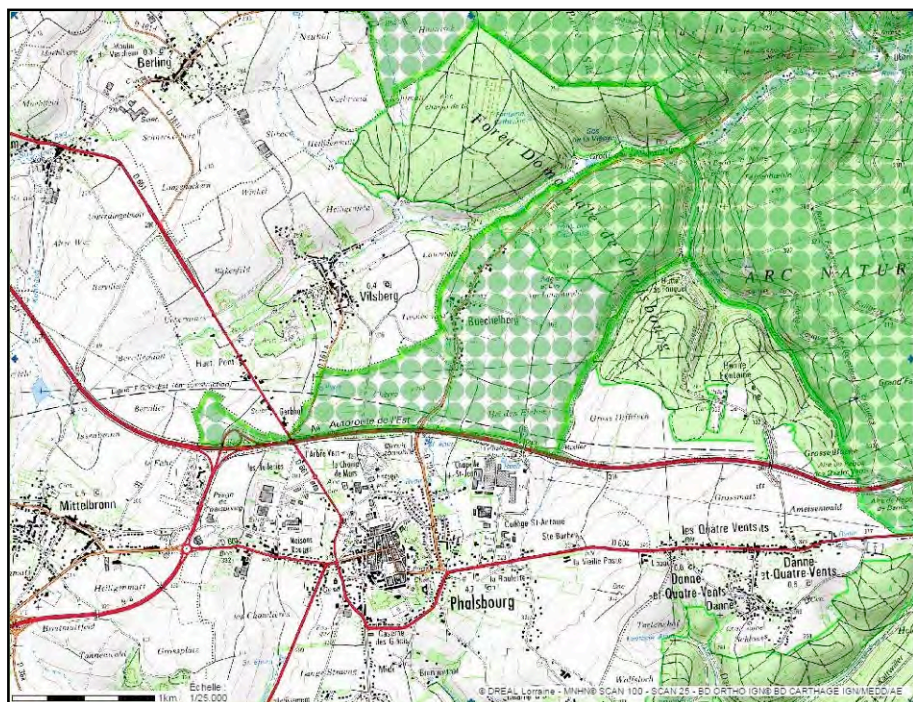
L'assainissement pluvial est encore limité sur le territoire communal et en particulier en centre-ville.

C) MILIEUX NATURELS ET PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES

Parc naturel régional

Le territoire situé au nord de l'autoroute A4 fait partie intégrante du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Phalsbourg est une ville porte du PNRVN.



Limites du PNR des Vosges du Nord sur le territoire de Phalsbourg

Ainsi, Phalsbourg est signataire de la charte du Parc et s'est ainsi engagée à suivre les grands objectifs de celles-ci, jusqu'à l'horizon 2025 :

- Poursuivre la stratégie de préservation de l'eau et des milieux associés (zones humides) qui reste une grande priorité. La généralisation de l'approche exemplaire de la gestion de l'eau passera par une plus grande implication des acteurs locaux (associations et riverains).
- Renforcer le réseau d'espaces protégés strictement, mais surtout protéger la biodiversité par une meilleure prise en compte de la nature « ordinaire ». Cela passera notamment par la poursuite de la mise en œuvre du programme Natura 2000, par la préservation des trames vertes, y compris en forêt (réseau de vieux bois) et par la restauration des trames bleues.
- Poursuivre les objectifs de préservation des patrimoines culturels, tout en accroissant les efforts pour les valoriser et les faire connaître. Dans ce cadre, décloisonner les approches de médiation et les acteurs.
- Mettre la médiation et l'action culturelle au cœur de cette stratégie en s'appuyant sur l'extraordinaire réseau d'acteurs pour sensibiliser, éduquer, dialoguer

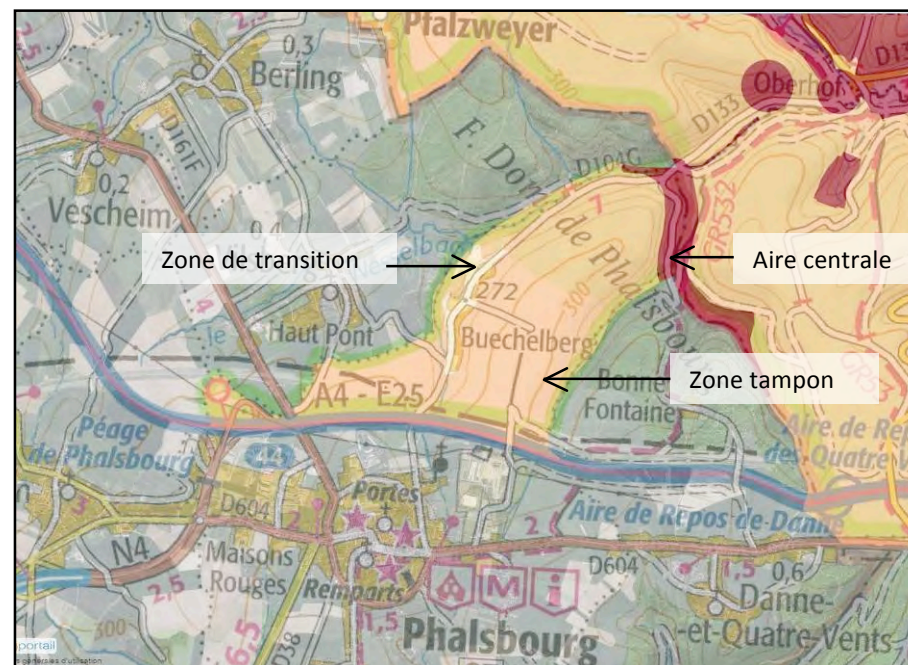
et débattre avec les habitants, afin d'accroître le lien au territoire et l'attachement au projet Parc.

Réserve de biosphère

La réserve de biosphère transfrontalière « Vosges du Nord – Pfälzerwald » concerne également le territoire nord de Phalsbourg. Elle est gérée par le PNR.

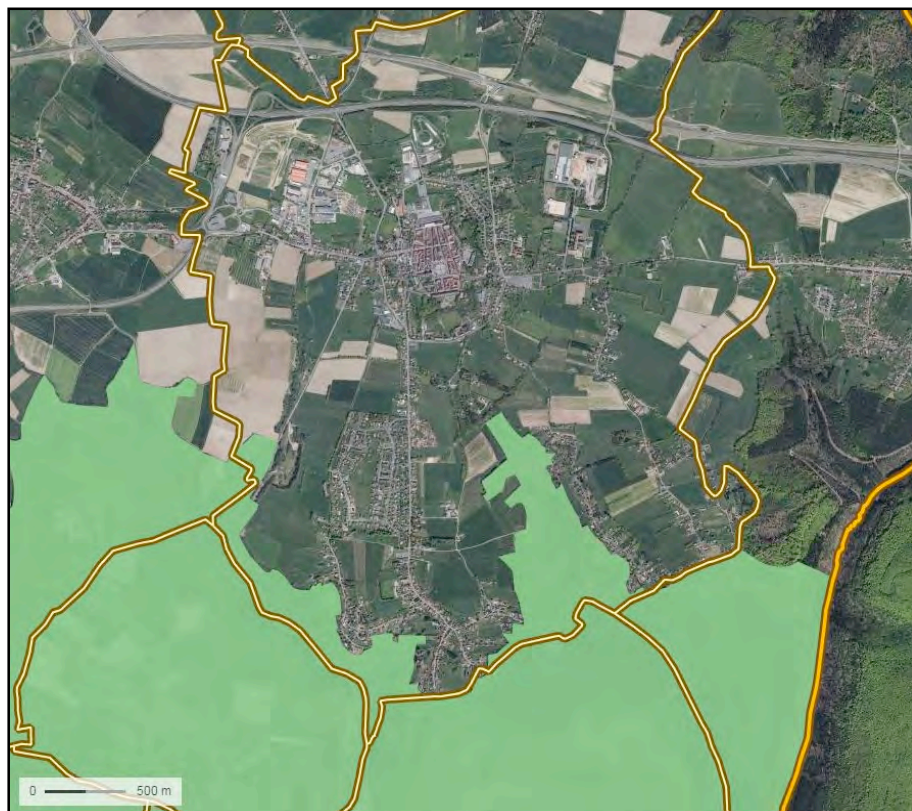
Elle est constituée principalement de forêt tempérée non fragmentée (3/4 du territoire). Les essences principales sont le hêtre, le pin sylvestre et le chêne.

Des étangs, des rochers et des falaises, des ruisseaux et leurs friches humides attenantes constituent quelques ruptures dans ce vaste paysage forestier. Des vergers traditionnels sont situés à proximité des villages.



Réserve de biosphère sur le territoire de Phalsbourg

Le territoire de Phalsbourg fait partie de la ZNIEFF de type 2 des Vosges Moyennes (FR410010389).



ZNIEFF des Vosges Moyennes sur le territoire de Phalsbourg

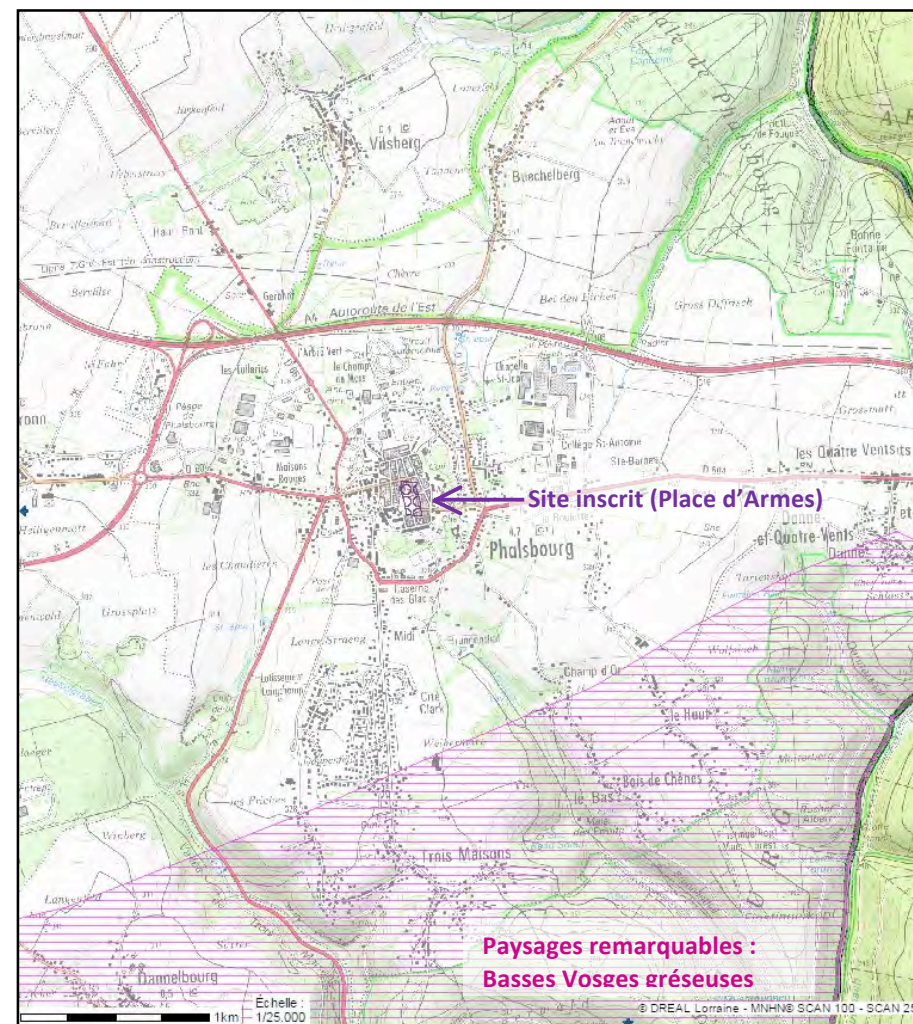
Sites et paysages

Le sol de la Place d'Armes de Phalsbourg est un site inscrit depuis 1936. La surface est estimée à 1,6 hectare.

La commune est dotée d'une ZPPAUP depuis 1991.

La partie sud du territoire de Phalsbourg appartient au paysage remarquable de Lorraine que constituent les Basses Vosges. Le territoire recensé correspond aux

massifs montagneux très boisés, s'étirant sur sud-ouest au nord-est du massif du Donon. C'est un paysage rural de montagnes anciennes, très vert et très naturel. Les pointes rocheuses rosées (Grès des Vosges) confèrent à cette région une grande richesse paysagère.



Site inscrit et paysage remarquable sur le territoire de Phalsbourg

D) FAUNE ET FLORE

La faune et la flore recensées sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel

FLORE

Érable champêtre, Érable sycomore, Bugle rampante (Consyre moyenne), Anémone des bois, Scolopendreofficinale, Fougère femelle, Fougère mâle, Bouleau verruqueux, Botryche lunaire, Brachypode des bois (Brome des bois), Laîche des bois, Carline à longues feuilles, Charme, Circée commune, Cirse des marais, Cornouiller sanguin, Aubépine à deux styles, Crépide des toits, Genêt à balai, Orchis vert (Orchis grenouille), Canche des champs, Digitale pourpre, Prêle des eaux, Prêle d'hiver, Hêtre, Ficaire à bulbilles, Fraisier sauvage, Gaillet gratteron,	Aspérule odorante, Houlque laineuse, Ray-grass commun, Luzule de printemps, Sablina à trois nervures, Orchis brûlé, Ophioglosse répandu, Polystic à aiguillons, Potentille faux fraisier, Prunier merisier, Chêne à trochets, Chêne pédonculé, Renoncule à tête d'or, Rosier des champs, Ronce des champs, Ronce framboisier, Saule marsault, Sureau à grappes, Saxifrage granulé, Spiranthe d'automne, Stellaire holostée, Fougère des marais, Ortie dioïque, Trichomanès remarquable, Véronique officinale, Viorne obier, Violette des bois.
---	--

FAUNE

Le Paon-du-jour (papillon), Orvet fragile, Sonneur à ventre jaune,	Triton palmé, Belette d'Europe, Grenouille rousse,
--	--

Crapaud commun,
Buse variable,
Chevreuil européen,
Cerf élaphe,
Hérisson d'Europe,
Chat sauvage,
Triton alpestre,

Salamandre tachetée,
Écureuil roux,
Stenostoladubia,
Sanglier,
Teuchestesfossor,
Chouette effraie,
Renard roux.

E) CAS DU FOSSE SUD

Au sud de la ville, le fossé est partiellement inondé. Cette situation n'est pas due à son caractère défensif, car les fossés n'avaient pas vocation à être en eau. Il est à sec au droit de la déchetterie où elle a probablement été rehaussée.

La présence d'eau est due soit à une accumulation des eaux pluviales sur un sol peu perméable (argilosité et/ou tassement), soit à la présence d'une nappe perchée (moins probable), le tout accentué par le fait que le fossé est remblayé à l'Ouest.

Quoiqu'il en soit, la stagnation d'eau crée un milieu particulier en cœur de ville et riche en termes de biodiversité.

Fossé sud-est du bastion du Château

Au sud-est, le fossé devient marécageux. La densité de la végétation et la pente raide des talus la rendent impénétrable.



Fossé sud-ouest, marécageux et impénétrable – Photographies AEU 06/03/2016

En fond de fossé, les sujets sont des arbrisseaux alors que les talus sont occupés par des arbres plus âgés. Les insectes se reproduisant dans l'eau stagnante tels les

moustiques apprécient fortement ce milieu et favorisent ainsi les prédateurs directs que sont surtout les oiseaux et les chiroptères.

Fossé sud-ouest

Au sud-Ouest, le fossé constitue un étang de taille importante (entre 1500 et 2000 m²), entouré par les talus très densément végétalisés par des arbustes et arbres jeunes. Il abrite une faune différente avec en particulier des batraciens qui s'y reproduisent.



Extrémité du fossé sud-ouest – Photographie AEU 06/03/2016

Enjeux sur les fossés« humides »

S'appuyant sur le patrimoine historique de la ville, la nature a trouvé des espaces où elle pouvait s'exprimer pleinement. Aujourd'hui, ces milieux humides apportent des espaces de respiration de la ville pour les habitants mais également pour la faune et la flore qui s'y développent en un écosystème complet.

Cette nature en ville doit être maintenue et favorisée par un entretien adapté : taille limitée aux sujets dangereux, retrait des déchets flottants... Un dégagement de l'étang peut être envisagé sur un secteur réduit, pour éviter le dérangement de la faune et l'accumulation de déchets, en garantissant la sécurité des promeneurs.

Il faut noter que malgré une situation favorable à certaines espèces invasives courantes telle la Renouée du Japon, la douve n'est pas colonisée.

F) BESOINS ÉNERGÉTIQUES ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Isolation thermique du bâti

La réhabilitation thermique des bâtiments résidentiels et tertiaires permet de réduire efficacement la consommation énergétique globale.

La question de l'isolation thermique du bâti ancien avant 1945 a déjà fait l'objet de nombreuses études dans la région Grand Est (Batan, HAA, Eco-rénovation du PNRVN, etc), lesquelles démontrent clairement les risques liés à une isolation thermique extérieure mal maîtrisée.

Au-delà des risques sanitaires liés à une mauvaise conception de l'ITE, la modification extérieure des façades, modénatures et caractéristiques patrimoniales du bâti ancien situé dans le périmètre de l'AVAP ne pourra être envisagée.

Potentiel éolien

Le schéma régional éolien (déc. 2012) définit les zones favorables au développement de l'énergie éolienne à partir du croisement des données suivantes : le potentiel éolien, les éoliennes en place et en projet, la réglementation en matière de respect de distances d'éloignement vis-à-vis des radars, des zones bâties et des surfaces en eau supérieures à 8 ha et des captages d'eau potable, les enjeux paysagers et patrimoniaux et les enjeux environnementaux.

Alors que le territoire de Phalsbourg est concerné par des vents moyens de 5,15 m/s⁴ à 40 mètres, la présence de la base aérienne militaire de Phalsbourg – Bourscheid (1^{er} régiment d'hélicoptères de combat), des zones bâties réparties sur le territoire, la proximité au rocher et secteur de Dabo (site paysager emblématique), la commune de Phalsbourg est répertoriée comme **favorable au développement de l'énergie éolienne, ce qui semble contradictoire avec les contraintes précitées**. De plus, la présence d'espèces d'oiseaux et de chiroptères protégés est à prendre en

⁴ Favorable à l'éolien à partir de 4,5 m/s à 40 m selon la circulaire du 19 juin 2006

compte (Faucon pèlerin, Milan royal, Milan noir, Busard cendré, Grand Murin (hivernage) et Noctule de Leisler (été))

Potentiel géothermique

La géothermie (énergie soutirée au sol et au sous-sol)

On en distingue trois types :

- la géothermie peu profonde à basse température (inférieure à 30°C) ayant recours aux pompes à chaleur,
- la géothermie profonde à haute température (entre 30 et 90°C),
- la géothermie très profonde à très haute température (supérieure à 150°C).

En Lorraine, seule la géothermie peu profonde à basse température est exploitée, principalement pour la production d'eau chaude sanitaire.

Dans le secteur de Phalsbourg, le potentiel géothermique par nappe est jugé moyen : nappe du Buntsandstein à plus de 40 m de profondeur et jusqu'à 90 m à une température de 11°C, avec un débit compris entre 15 et 30 m³/h.

Potentiel solaire

L'irradiation globale horizontale annuelle moyenne (période 1994 -2013) dans la région de Phalsbourg est de 1100 à 1175 KWh/m², et une durée moyenne d'ensoleillement de 900 heures annuelles, ce qui est peu en comparaison avec d'autres régions méridionales.

L'énergie solaire est exploitable soit en solaire thermique, soit en solaire photovoltaïque (production électrique). Le choix des toitures sur lesquelles peut se développer le photovoltaïque implique une orientation au sud et une absence de masque. De plus, un raccordement au réseau doit être réalisé pour chaque installation. Le tarif de revente de l'électricité produite conditionne nettement la rentabilité de ces installations.

La mise en place de panneaux photovoltaïques dans la vieille ville est incompatible avec la mise en valeur du bâti et du paysage (cônes de vue), la conservation du vélum en tuiles et ardoises étant un objectif de l'AVAP.

D'autre part l'orientation Nord-Sud des faîtes de la ville ancienne n'est pas favorable à l'installation de panneaux solaires.

Filière bois énergie

La forêt communale de Phalsbourg est exploitée par l'ONF. Les essences se répartissent de la façon suivante : 37 % de pin sylvestre, 24 % d'épicéas, 22% de douglas et mélèze, 17 % de Hêtre, Chêne, Charme et Bouleaux.

La ressource bois peut être mise à profit de la production d'énergie, via l'implantation de chaufferie(s) bois collective(s) ou industrielle(s), en remplacement des chaufferies fioul ou charbon. Les autres usages du bois doivent être préservés (bois d'œuvre et bois d'industrie).

Valorisation des déchets

La gestion des déchets ménagers et triés est assurée par la société Valorgie.

La société Valorgie a par ailleurs développé avec les exploitants agricoles, un projet d'unité de méthanisation sur la commune. La part fermentescible des déchets ménagers (restes alimentaires) sera intégrée aux déchets agricoles valorisables pour la production de biogaz, via une collecte spécifique et la création d'un méthaniseur.

Thèmes	Description	Territoire concerné
Nature		
Parcs naturels régionaux	Parc naturel régional des Vosges du Nord (FR8000029)	Territoire situé au nord de l'autoroute A4 (<i>hors périmètre AVAP</i>)
Réserves de biosphère	Réserve de biosphère transfrontière Vosges du Nord-Pfälzerwald (zone centrale, zone tampon, zone de transition) (FR6300004 / FR6400004 / FR6500004)	Territoire situé au nord de l'autoroute A4 (<i>hors périmètre AVAP</i>)
ZNIEFF	Vosges moyennes (410010389) – de type 2	Territoire situé en limite au sud de la commune, boisé et majoritairement en vallée du ruisseau de Brunnenthal
Sites et paysages		
Site inscrit	Sol de la Place d'Armes (SI57540A)	Place d'Armes et façades de la place
Paysages remarquables	Basses Vosges gréseuses, Vosges mosellanes du sud (PRL1) (« paysage rural de montagnes anciennes ; très vert et très naturel »).	Zone sud du territoire communal
Eau		
Cours d'eau	Bassin versant de la Zinsel du Sud (sous bassin de la Zorn) : Ruisseau le Nesselbach Ruisseau Fond de Fouquet Bassin versant de la Zorn : Ruisseau du Brunnenthal Ruisseau Charonnerie Ruisseau Hesselgraben	Limite nord-ouest de la commune – Source au sud des tuileries (Ziegelei)(<i>rejet STEP Phalsbourg nord</i>) Limite nord-est de la commune - Source proche du collège St Antoine Au sud de la commune – (<i>Source au sud du CV</i>) Au sud de la commune – (<i>Source aux Maisons Rouges - rejet STEP Phalsbourg sud</i>) Limite sud-ouest de la commune, reçoit le ruisseau Charonnerie
Énergie		
Schéma régional éolien	Schéma régional Climat Air Énergie Lorraine : commune répertoriée dans les zones de développement de l'énergie éolienne	<i>Zones favorables à l'éolien, en dehors de zones spécifiques (zones urbaines, présence de la base aérienne, protection du secteur de Dabo) - Selon source SRCAEL</i>
Potentiel solaire et photovoltaïque	Ensoleillement modéré sur la région	En dehors des zones de protection patrimoniales
Géothermie	Nappe du Buntsandstein : potentiel moyen	Zones d'affleurement du Buntsandstein plus favorables, profondeur importante (>50 mètres)
Méthanisation	Projet en cours	Implantation déterminée à l'est de la commune

Synthèse des éléments environnementaux recensés sur le territoire de Phalsbourg

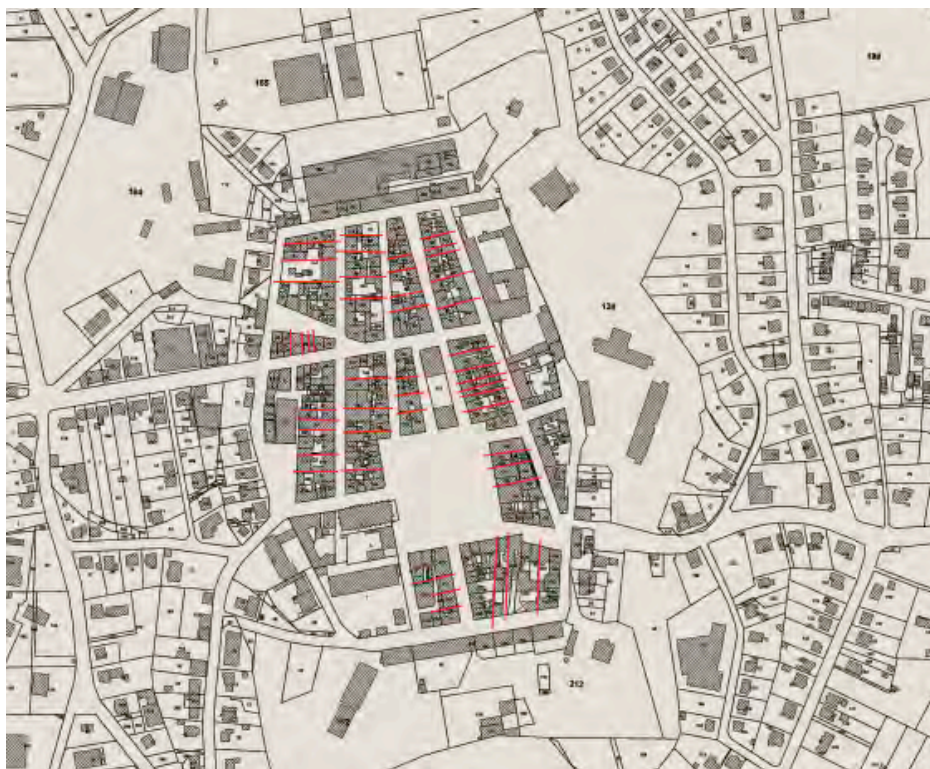
IV.ETUDE URBAINE

1. LE CENTRE VILLE HISTORIQUE

A) UN TISSU HOMOGENE

Noyau historique, dont une partie du tracé parcellaire et vraisemblablement certaines maisons sont le témoin de l'édification de la ville par George Jean de Veldenz, il est caractérisé par un tissu continu, des alignements de corniche et des trames de façade régulières.

Les îlots, issus du découpage de la ville initiale, rayonnants vers la citadelle que l'on aperçoit sur les gravures anciennes, sont de forme trapézoïdale.



Orientation du parcellaire

La dimension des parcelles rectangulaires en lanières qui peuvent être soit traversantes, soit mitoyennes, est assez variable, conditionnée par le nombre de fenêtres autorisées à construire sur rue (3, 4 ou 5).

Le tissu urbain est continu, les immeubles construits en mitoyenneté avec murs gouttereaux sur rue.

L'axe Nord/Sud de la ville conditionne l'orientation Est ou Ouest des façades de la majorité des immeubles du centre ancien.

Le gabarit général du centre ville est entre R+1 et R+2.

Les hauteurs initiales étaient de R+1 + combles, surélevées au XIXème aux alentours de la place d'armes et de l'Hôtel de Ville, avec un gabarit R+2.



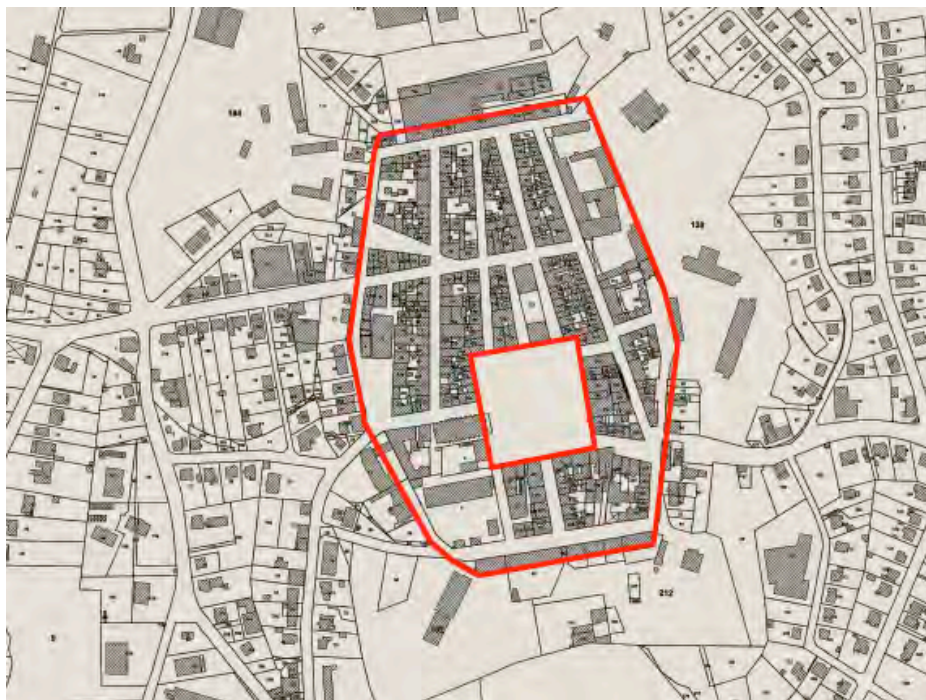
Vue des immeubles sur la place d'Armes et à l'angle de la rue Lobau, rehaussé après un incendie

Quelques opérations récentes ponctuent le paysage urbain, souvent hors gabarit.



Immeubles de la fin du XXème siècle

La place d'armes de dimension carrée 100 m x 100m (1Ha) correspond à peu à 1/10° de la surface intramuros historique (11,2 Ha). Ce rapport des pleins et des vides est très structurant à l'échelle de la ville.



Emprise de la ville ancienne et de la place d'Armes

Il existe deux autres respirations importantes au droit des portes, créées par Vauban pour relier les entrées de ville au réseau viaire préexistant.

Les zones de rempart ont assuré une zone tampon, plus ou moins présente selon que le rempart et les fossés existent encore, entre le tissu ancien et les tissus pavillonnaires. Les franges urbaines où les remparts et le fossés ont disparu, offrent une zone de contact immédiate entre les différents tissus, dont les logiques d'implantations ne sont pas les mêmes.



Frange Ouest sur l'emplacement des anciens remparts



Vue aérienne des années 30. Au premier plan la gare et la Poste sur le glacis Ouest, au second plan l'hôpital sur le bastion Royal.

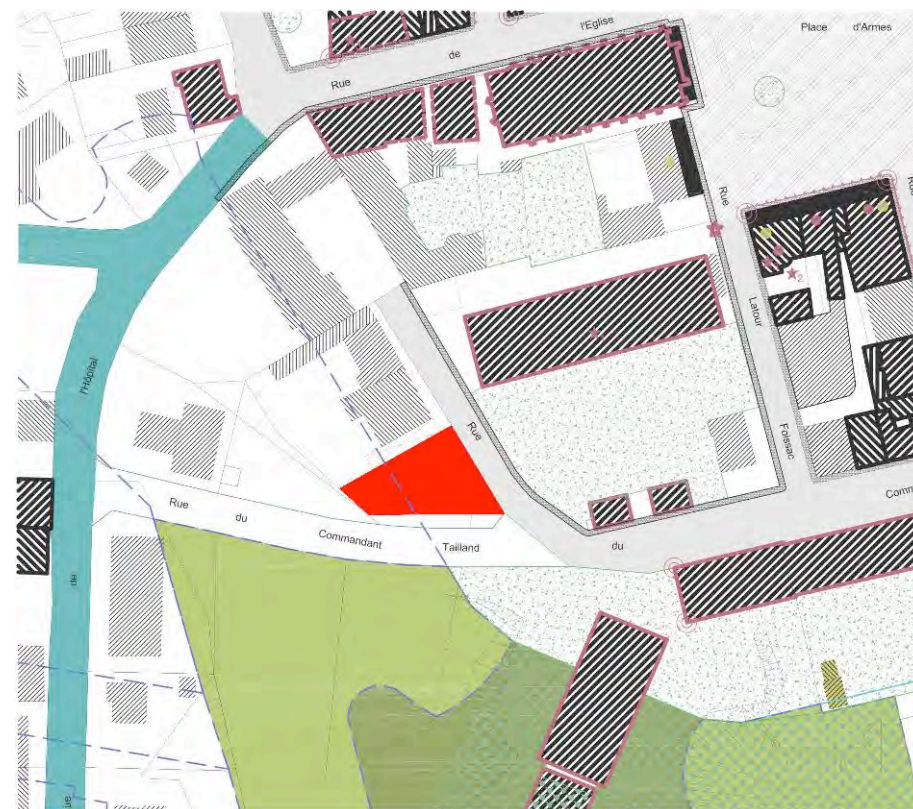


Vue panoramique depuis la rue du Commandant Taillant vers le centre historique

La séquence du Sud-Ouest est très intéressante pour le panorama typologique qu'elle offre au travers de ses vues:

- Vue sur l'ancien glacis à droite, partiellement remblayé
- Vue sur le bastion royal et sa poudrière et la caserne Lobau
- Vue sur l'enceinte de l'ancien hôpital (ancien jardin du logement du Lieutenant du Roy) et la caserne Taillant.
- Vue sur la frange Ouest du tissu moderne de construction de la seconde moitié du XXème siècle.

La situation de la parcelle non bâtie située au premier plan à gauche illustre bien les enjeux urbains et paysagers des zones intermédiaires situées à l'emplacement des anciens remparts, assurant la transition entre la périphérie et le centre ancien (parcelle en rouge sur le plan joint).



Plan de l'angle Sud-Ouest du centre historique (Document ODM / ss ech.)

2. LES ILOTS ANCIENS

Comme cela a été évoqué dans l'étude historique, la trame urbaine est issue pour sa partie Nord, de l'ancien tracé de la ville de Georges Jean de Veldenz, avec une forme caractéristique rayonnante sur la citadelle qui devait ponctuer le Nord de la place forte d'origine (le flanquement des rues en enfilade depuis la citadelle étant un élément décisif dans le dessin d'un lotissement jouxtant l'ouvrage défensif).



Plan d'un projet de place forte à Phalsbourg , 1662, Vauban - Archives BNF - source Gallica

Sur la base du plan ci-dessus, une superposition des éléments préexistants au plan de Vauban avec le plan actuel a été réalisée et permet de comprendre la persistance du tracé urbain de la partie Nord.

En mauve, l'implantation de la ville d'origine, telle que relevée par Vauban en 1662, en orange les îlots visibles sur le plan.

On peut aussi remarquer que le tracé de la place d'Armes était déjà le même sur sa partie Nord, avec les angles rentrants caractéristiques.



Carte schématique de superposition de la ville d'origine sur le parcellaire actuel (Doc.ODM)



Plan de la zone Nord du centre ancien avec le tracé des rues d'origine

Les îlots sont denses, avec quelques cours ou jardins encore existants au Nord. Il existe quelques dents creuses qui se distinguent des zones libres précitées, par leurs implantations et leur occupation actuelle (parkings).



Cette forme urbaine particulière, héritée des évolutions successives de la fortification, est accentuée par les effets de corniches et de traitement d'angle des îlots.



Vue de la partie Nord de la rue Lobau



Vue des angles Nord-Ouest des îlots de la rue Lobau

3. LES FAUBOURGS DES AXES DE CIRCULATION

Dans une logique évidente d'extension urbaine, le faubourg Ouest, voie d'accès à la porte de France, a été l'objet d'une urbanisation progressive.

Dans un premier temps, plusieurs fermes se sont développées, au contact des terres agricoles, dans la deuxième partie du XIXème siècle, dans le lieu-dit "les Maisons Rouges", toponymie vraisemblablement liée aux fermes présentes.

On peut aussi noter qu'au Nord de cette zone se situaient la tuilerie et la tannerie, où l'on retrouve maintenant la Z.I et la ZAC.



Carte d'Etat major des environs de 1850 (source géoportail/IGN)

Dans un deuxième temps l'urbanisation a continué au début du XXème siècle, lorsque la ville s'est étendue au-delà des remparts Ouest, alors nivelés pour accueillir la gare et la nouvelle entrée.

Les "maisons rouges" apparaissent déjà sur un plan de la fin du XVIIIème, ainsi que la tuilerie.

Le tissu actuel de cette zone est hétérogène, mêlant fermes, maisons de rapport du début du XXème siècle et pavillonnaire de la seconde moitié.



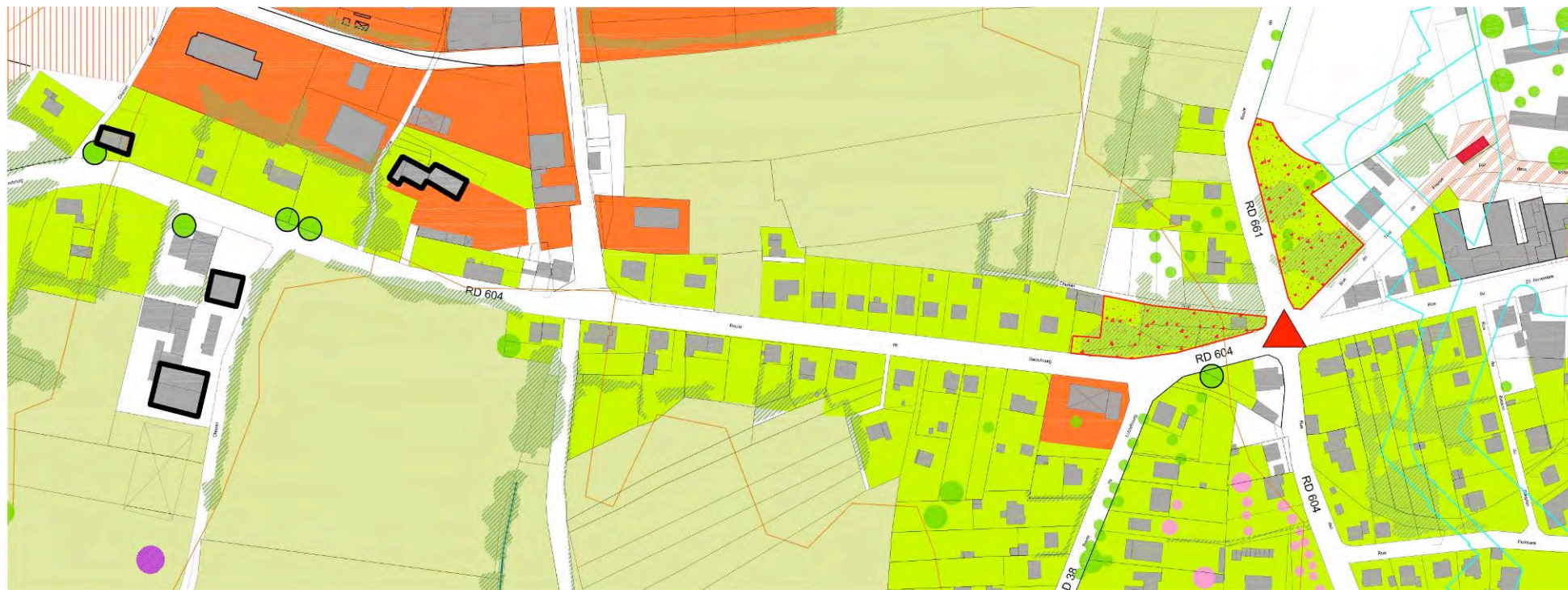
Plan cadastral de 1910 avec la nouvelle route d'accès et la voie du chemin de fer en cours de désaffectation.



Carte d'Etat major de 1950 (source géoportail/IGN)

Le faubourg Est, vers Danne-et-Quatre Vents a peu évolué. On note la présence du relais postal sur la carte d'état major du XIXème, ainsi que la tuilerie Est.

A) MAISONS ROUGES ET L'ENTREE OUEST



Plan du faubourg Ouest et du secteur de Maisons Rouges. En noir les bâtisses préexistantes sur la carte d'état Major du milieu du XXème siècle (Doc. AMF)

Des premières traces bâties situées en dehors de la fortification, implantée à une distance respectant les zones non-aedificandi des glacis, a succédé un premier établissement de maisons sur la frange Sud de la RD604 (Ancienne RN 4) , lors de l'annexion prussienne, sur un parcellaire large et de profondeur variable.

La seconde vague d'urbanisation, au Nord de la voie a été dictée par une trame de parcelle plus régulière, avec un retrait d'alignement marqué, lequel est plus hétérogène au Sud.



Vue de l'entrée Est par la RD604 (Source Google) - Route de Sarrebourg



Ferme située à l'entrée Ouest de Phalsbourg



Entrée de la ville sur la RD 604 - Rue du 23 Novembre



Maison de la première moitié du XXème siècle sur la Route de Sarrebourg



Maisons pavillonnaires situées au Nord de la RD 604 - Route de Sarrebourg

B) LA ROUTE DE SAVERNE



Plan de la route de Saverne et de l'entrée Est de Phalsbourg. En noir les bâtisses préexistantes sur la carte d'état Major du milieu du XXème siècle (Doc. AMF)

A l'Est, l'extension urbaine s'étant concentrée sur la périphérie du glacis, la route de Saverne a été moins colonisée par le bâti pavillonnaire, bien qu'il existe quelques parcelles qui ont été bâties par petits ensembles.

Les perspectives, comme cela a été évoqué dans l'étude paysagère, ont été peu modifiées sur la partie Sud, accompagnées par une végétation intéressante.

Au Nord la présence du Collège-Lycée Saint Antoine, structure beaucoup le paysage et laisse peu de possibilité d'implantation nouvelle d'un tissu de logement aux abords de la route.



Vue de la route de Saverne vers Phalsbourg - (Source Google)



Route de Saverne - Entrée de la commune



Vue du tissu bâti pavillonnaire en amont du Collège (source Google)



Route de Saverne - Vue vers l'Ouest, à droite le Collège Saint Antoine

4. L'EXTENSION URBAINE NORD-EST

Alors que les remparts sont supprimés à l'Ouest, on observe une extension très respectueuse du périmètre de la place forte, le long du pied de glacis dans l'entre-deux-guerres.

Ce lotissement composé de maisons de taille similaire, offre des parcelles vastes, situées soit vers le fossé et son couvert végétal, soit dans la pente qui descend vers le plateau.

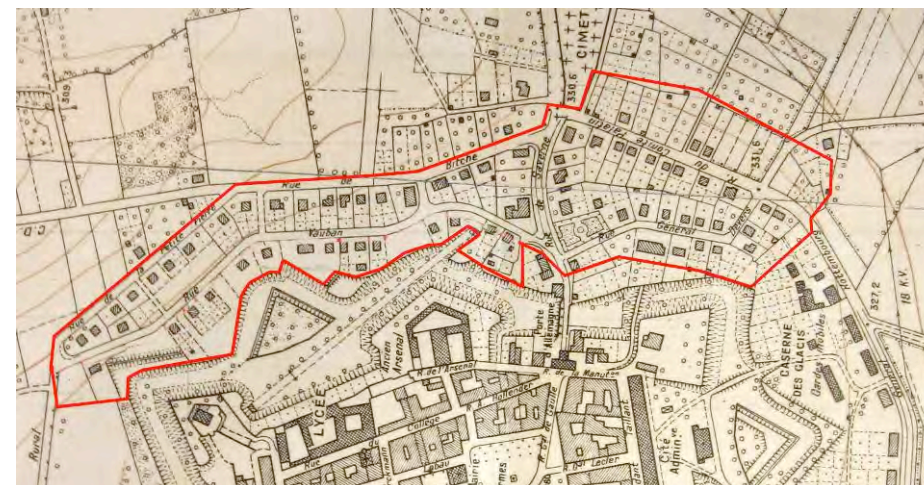


Lotissement de maisons de l'entre-deux-guerres

Les maisons sont orientées Est-Ouest, avec pignon sur rue, selon un gabarit RDC + combles, posée sur un socle semi-enterré dans la pente.



Typologie des pavillons RDC + comble + socle



Zone de l'extension urbaine de l'Est, réalisée dans les années 20-30 (Nord à gauche)



Plan cadastral de 1940 sur la zone d'extension Est au pied du glacis.

5. LES LOTISSEMENTS

La ville de Phalsbourg a vu son premier lotissement sortir de terre en 1953 avec la cité Clarck, dédiée aux militaires américains.

Autour de ce petit lotissement, au style architectural atypique, se sont ensuite développés les lotissements Matheus qui se poursuivent jusqu'ici.

Cette implantation est la conséquence d'une maîtrise foncière communale, héritée de l'armée américaine.

Si cette implantation était favorable au maintien de l'unité du centre historique, une réflexion sur le devenir du glacis Sud, dans le prolongement du lotissement réalisé à l'Est pour venir compléter un dispositif de couronne, tout en favorisant les vues sur le paysage lointain depuis le glacis Sud.



En rouge le périmètre du lotissement Clarck, en orange les lotissements Matheus



La Cité Clarck et son bâti à RDC



Le lotissement Matheus 01 le long de la route de Trois-Maisons



Le lotissement Matheus 02, rue du Conscri de 1813

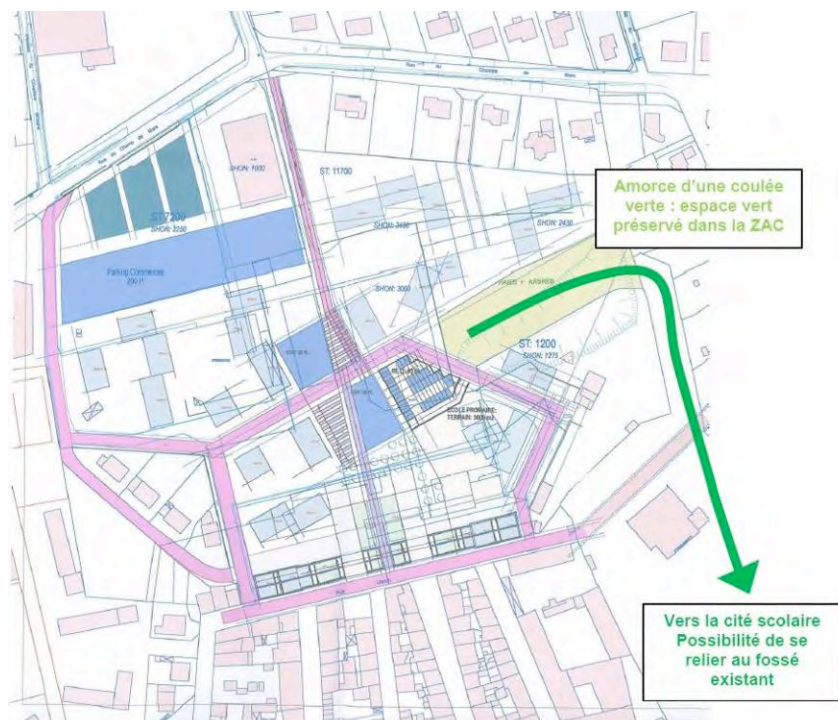
6. LES ZAC

Deux ZAC ont été initiées par la commune, Vauban et Louvois.

A) LA ZAC VAUBAN

Située au Nord du centre ancien, cette ZAC concentre des enjeux territoriaux importants. Si son dessin et sa configuration ne sont pas définitivement arrêtés, sa création a fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal le 31 octobre 2005, suivi d'une demande auprès de la sous-préfecture.

Comme cela a été évoqué dans l'étude paysagère, cette zone comprend à la fois l'ancienne caserne transformée en magasin de meuble, surelevée et depuis délaissée., la zone commerciale située sur les anciens remparts et le pied du glacis.



Plan d'intention de la ZAC Vauban

Plan de la ZAC Vauban de 2007

Les enjeux liés à cette zone du glacis jusqu'ici peu maîtrisée sont très forts.

Le plan d'intention présenté ci-avant (2007) posait les bases de ces liens qu'il convient de retrouver avec le centre et les fossés.

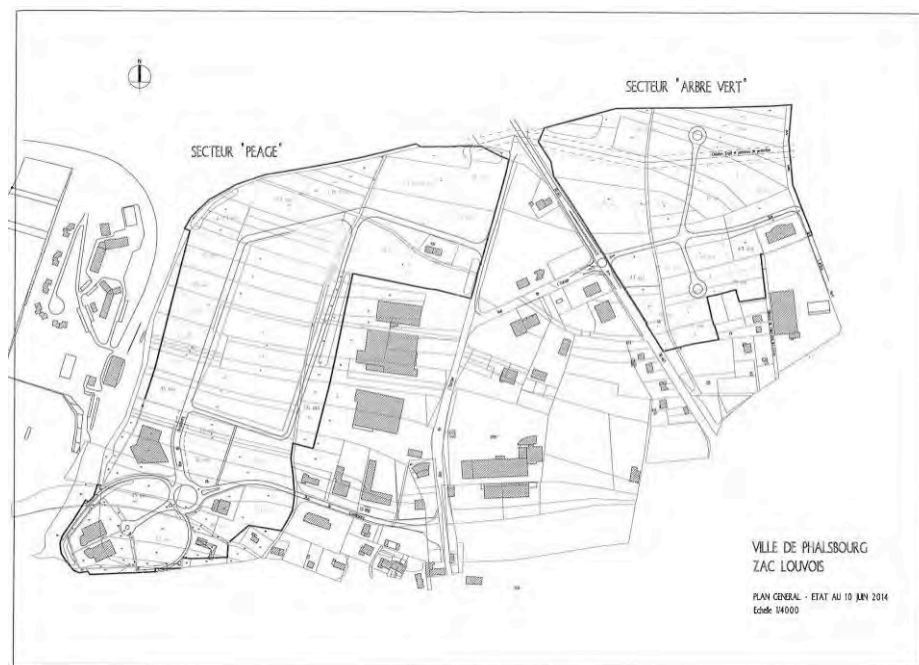
L'avenir de la caserne, sous maîtrise communale, permettra de redynamiser cette partie de la ville dont les fortifications ont disparu.

Ci-après une proposition de schéma d'urbanisme reprenant le tracé des lignes des remparts, pour redonner une cohérence urbaine et paysagère au secteur Nord.



Plan schématique de la ZAC Vauban, document AMF/ODM

B) LA ZAC LOUVOIS

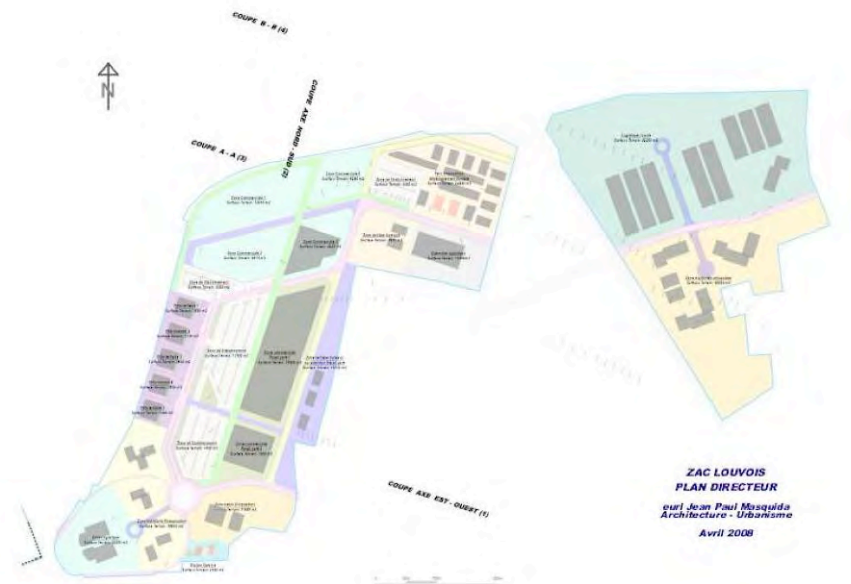


Plan d'implantation de la ZAC Louvois (Etat en juin 2014)

La ZAC Louvois, vient dans la continuité de la Z.I. de Maisons Rouges préexistante, entre l'autoroute et la RD 604.

Sa situation géographique en connexion avec l'autoroute et la route de Sarre-Union est pertinente.

Parmi les nouvelles activités qui s'y développent, on peut noter la présence de la nouvelle caserne des pompiers de Phalsbourg et le nouvel Intermarché.



Plan directeur de la ZAC Louvois (Avril 2008 - JP.Masquida)

7. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Le PADD du PLU donne les orientations suivantes sur les questions urbaines et environnementales:

On a choisi de projeter l'image d'une ville qui, dans dix ans, aura maîtrisé son développement, préférant une progression démographique raisonnable, par la sauvegarde des qualités de ce territoire : une vieille ville protégée, un espace paysager préservé, des fonctions multiples. Pour gagner ce pari il nous a paru nécessaire de mobiliser les dynamiques de la modernité. Celles-ci peuvent se résumer ainsi :

- Les habitants vivent dans un cadre préservé. Ce cadre est tout d'abord visuel, et doit valoriser autant les qualités esthétiques que conviviales de la ville. Sur ce point, il ne fait pas de doute qu'un important effort doive être fait pour engager la ville dans une dynamique de modernité.*
- Le développement durable est un élément fondateur de cette politique, et tous les facteurs qui y participent doivent devenir une priorité. Ainsi la vigueur de l'agriculture offre une opportunité de promouvoir les énergies alternatives.*

La morphologie de la ville ancienne, orientée Nord-Sud , n'est pas une zone favorable à l'implantation de panneaux solaires, lesquels répondent à une logique de toiture orientée au Sud, ce qui n'est pas le cas du centre ancien.

Les zones de périphérie des faubourgs, possèdent des pans de toiture plus favorables, mais en nombre limités.

En revanche l'urbanisation maîtrisée (lotissements compacts, préservation du centre ancien, amélioration du cadre de vie) et le maintien des activités agricoles participent à la fois aux enjeux environnementaux, mais aussi patrimoniaux et paysager.

V.ETUDE ARCHITECTURALE

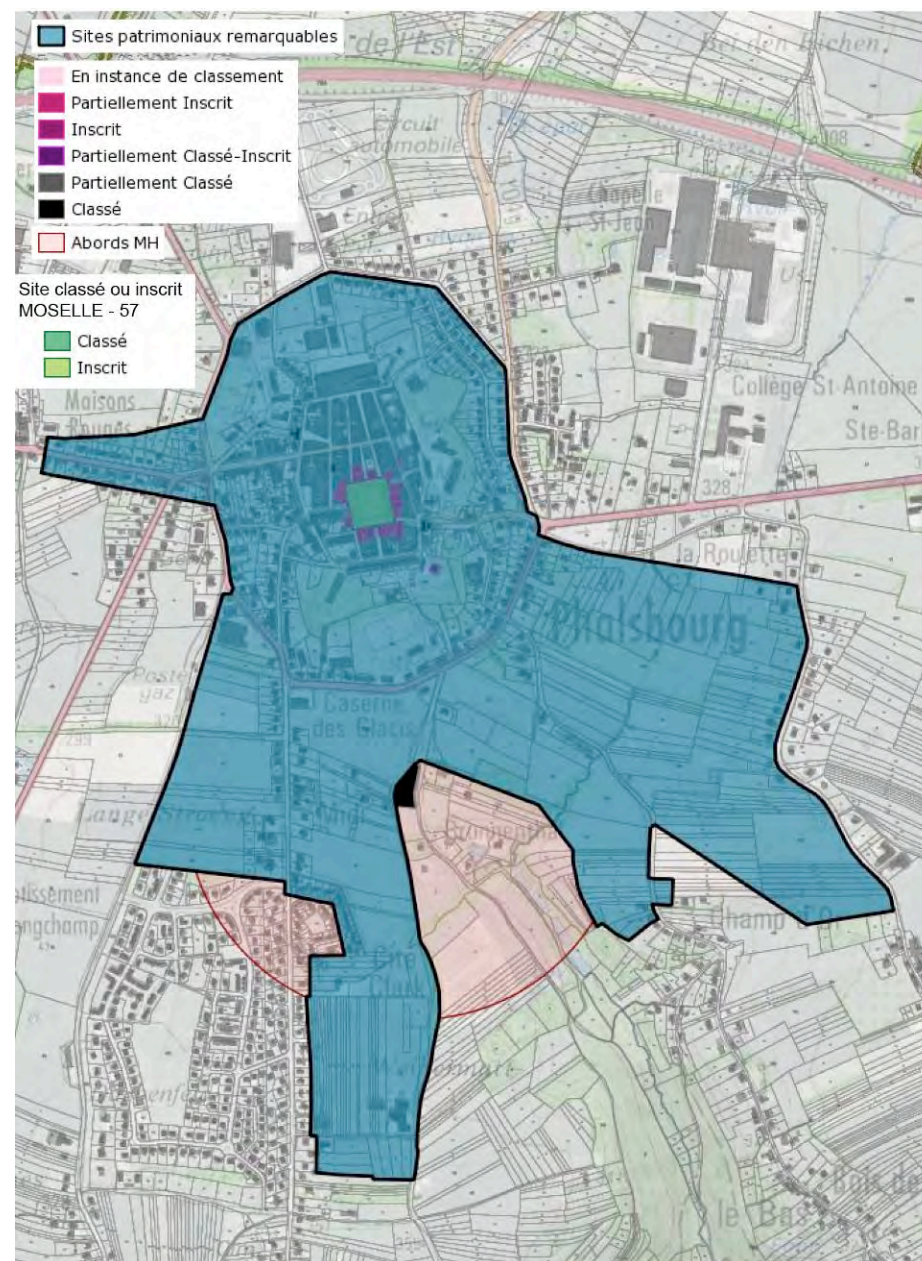
1. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

A) LES MONUMENTS HISTORIQUES

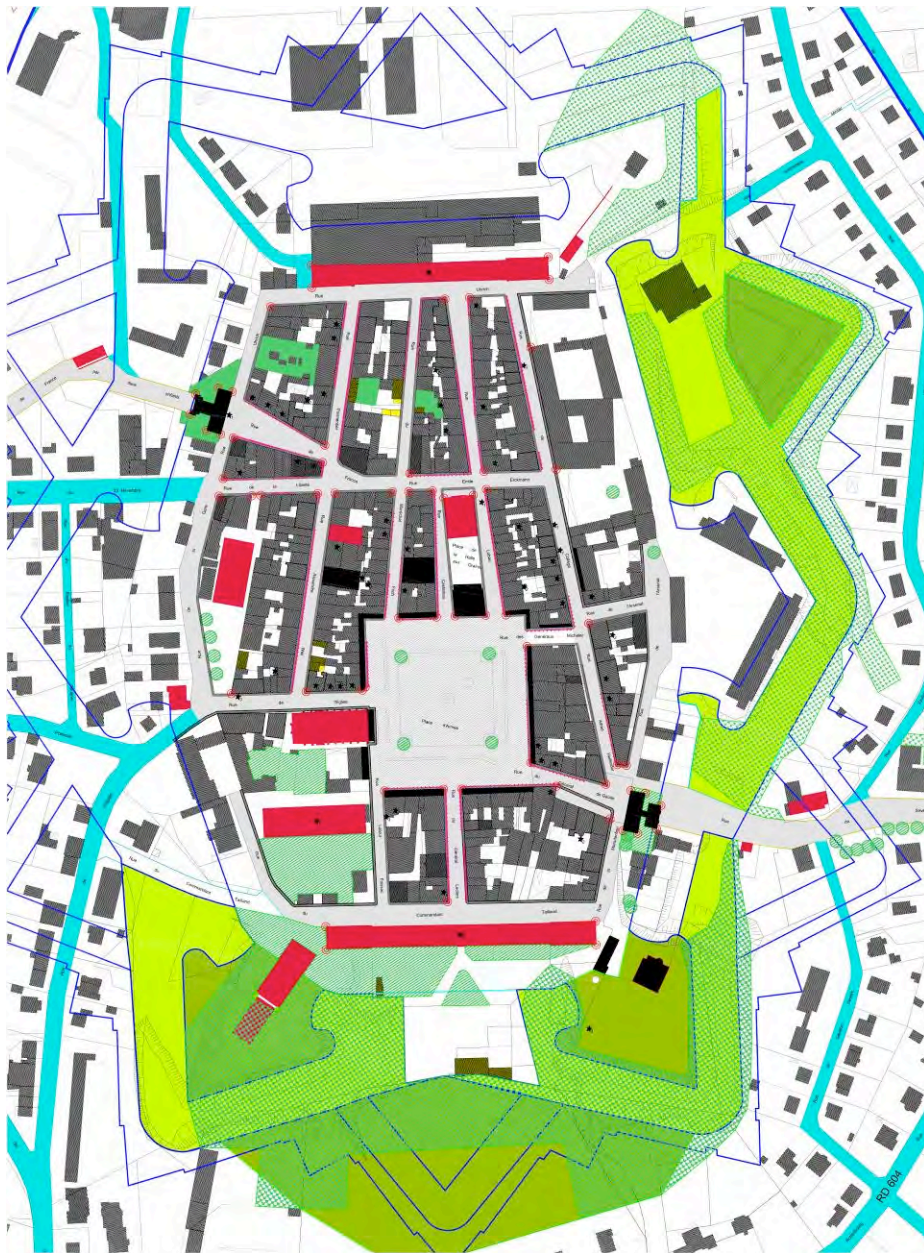
Sont protégés les immeubles suivants :

- Eglise Notre Dame de l'Assomption
 - o Place d'Armes (ISMH / Façade sur place – 28/03/1936)
- Synagogue
 - o Rue Alexandre Weil (ISMH – 27/02/1996)
- Vieux cimetière israélite
 - o lieu-dit "Schlossbrunnen" (ISMH – 27/02/1996)
- Porte de France - (Cl. MH – 14/03/1927)
- Porte d'Allemagne - (Cl. MH – 14/03/1927)
- Château d'Einhartshausen - (ISMH – 05/03/1937)
- Hôtel de Ville
 - o Place d'Armes (ISMH – 08/10/1935)
- Immeubles (Les façades et les toitures)
 - o 1, Place d'Armes et retour - (ISMH – 28/03/1936)
 - o 2, Place d'Armes et retour - (ISMH – 28/03/1936)
 - o 3, Place d'Armes et retour – (ISMH – 28/03/1936)
 - o 4 à 29, Place d'Armes – (ISMH – 28/03/1936)
 - o 30, Place d'Armes et retour - (ISMH – 28/03/1936)
 - o 31, Place d'Armes - (ISMH – 28/03/1936)
 - o 1, rue des Généraux Micheler - (ISMH – 10 :07 :1935)
- Immeuble (Façade principale avec le portail d'entrée)
 - o 2, rue du Collège - (ISMH – 10 :07 :1935)
- Immeuble (Les façades et les toitures)
 - o 2, rue Lobau - (ISMH – 10/07/1935)
- Immeuble (Les façades et les toitures)
 - o 4, rue du Maréchal Foch - (ISMH – 28/03/1936)
 - o

La place d'Armes (sol et façades) est un site inscrit depuis 1936



Atlas des patrimoines - Protections recensées sur Phalsbourg

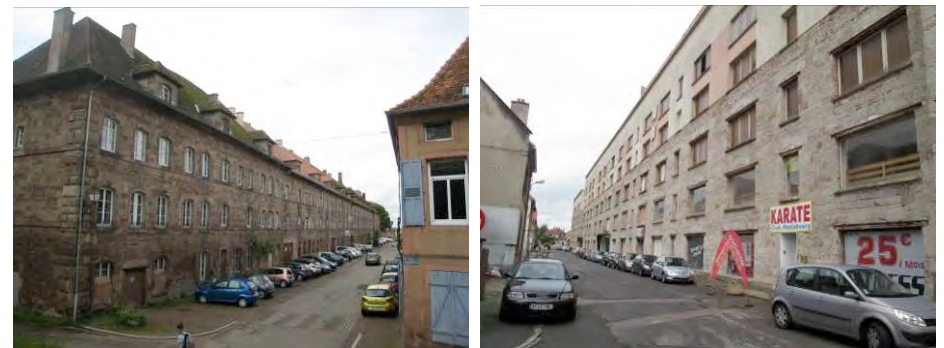


Cartes du centre historique - En noir les MH, en rouge le bâti remarquable non protégé

B) LES BÂTIMENTS REMARQUABLES

1. LES BATIMENTS MILITAIRES

Des bâtiments militaires du plan d'origine peu ont survécu. Des deux casernes, celle de cavalerie au Sud (Lobau) est certainement la mieux conservée. Celle d'infanterie au Nord, a été considérablement transformée il y a quelques dizaines d'années, surhaussée et modifiée en façade.



L'ancien corps de garde de la demi-lune de la porte de France, devenu octroi, situé rue du Tour de la France par deux enfants, réhabilité en épicerie solidaire.



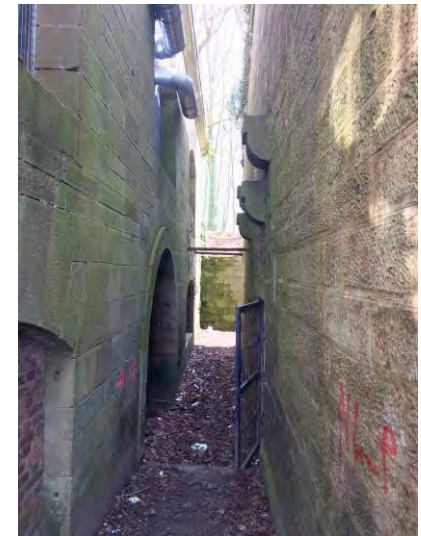
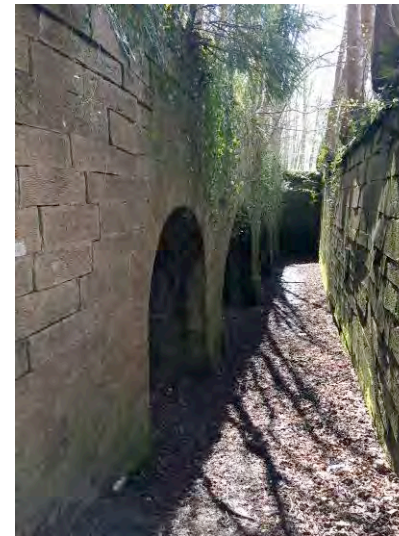
La Porte de France (Cl.MH) , entrée Ouest de la ville, dont le passage est uniquement piéton. Il n'y a plus trace des fossés, ni du rempart adjacent.



La Porte d'Allemagne, entrée Est, isolée du bâti environnant, traversée par les voitures sortantes et contournée par les voitures entrantes.



La poudrière du bastion du Dauphin (Sud-Ouest), remaniée et agrandie en 1828, dont les vestiges sont encore intacts.



La poudrière du bastion Sainte Thérèse, dont subsiste le tunnel d'accès et l'implantation sous la maison actuelle.



L'ancienne Caserne Taillant, utilisée par l'armée, depuis inutilisée. Elle a fait l'objet d'un permis de construire pour un projet d'hôpital.

2. LES BATIMENTS CIVILS

La maison de ville (déjà présente sur le plan de 1662 faisant état de la ville existante) est toujours en place sur un plan parallélogramme issu du découpage parcellaire d'origine en sifflet.



Le château d'Einhartshausen, transformé par Georges Jean de Veldenz et inclus dans le bastion du Château par Vauban existe toujours partiellement. Le nivellement ayant transformé son RDC en niveau de cave, seuls émergent les étages conservés suite à l'incendie de 1714. L'état actuel est aussi le résultat d'une transformation de l'édifice en manutention en 1825.

La Poste, édifice datant de l'annexion prussienne, établie au droit des anciens remparts.



Le magasin de fourrage ou manège, largement transformé, accueille actuellement la caserne des pompiers qui a vocation à déménager dans la ZAC Louvois.



L'ancien tribunal cantonal, construit au XIXème siècle dans la zone du glacis, abandonné depuis plusieurs décennies et utilisé comme archives communales.



L'ancien hôpital, rue de l'Hôpital



3. LES BÂTIMENTS RELIGIEUX

- L'église de garnison a été reconstruite lors de l'Annexion Prussienne. Son clocher servant de vigie est toujours le bâtiment le plus haut du centre ville, mais aussi le seul à émerger de la couronne végétale des bastions et fossés.



- L'église protestante, située rue du Collège, dont la particularité est d'être inscrite dans la trame parcellaire avec une toiture alignée avec les maisons voisines. Seul le clocher du XIXème siècle émerge du vélum.



- La synagogue, désaffectée, située rue Alexandre Weil (ISMH - 1996)

4. LE CIMETIERE ISRAELITE

Situé chemin de Brunnental, le site a été protégé en totalité en 1996 à l'ISMH.

Composé selon la tradition ashkénaze, ce cimetière juif est constitué de stèles dressées et alignées en rang, sans dalles au sol, conférant à ces tombes un caractère paysager et pittoresque, propre à ces rites funéraires.





C) LE PETIT PATRIMOINE DE PAYS

Il existe différents éléments que l'on peut apparenter à du petit patrimoine de pays, tel des calvaires ou fontaines.

Il existe aussi des fontaines, dont une est encore présente au centre ville dans le mur Est de l'enceinte de la caserne Taillant.





Un ancien puits est présent à l'entrée Est de la ville

3. TYPOLOGIE DU BÂTI EXISTANT

A) LES MAISONS DE VILLE ET IMMEUBLES

1. VOLUMETRIE

Les maisons sont implantées avec mur gouttereau sur rue, continuité de corniche et de faitage pour certaines, toitures à 2 pans et croupes ou demi-croupes sur implantation d'angle.

Le gabarit général est compris entre R+1 et R+2. Les combles n'étaient pas historiquement aménagés (pas de lucarnes historiques). Le gabarit d'origine du XVIème siècle est celui du R+1, le plus répandu dans le centre historique.

Les maisons situées autour de la place sont à R+1 au Sud et à l'Est et R+2 au Nord et à l'Ouest. Ces dernières sont soit des maisons reconstruites au XIXème siècle, soit surhaussées à la même période suite aux bombardements de 1870.



Maison en tête d'îlot en R+1 avec chaînage et corniche filante, rue de la Liberté



Maison au 20 rue Lobau en R+2, rehaussée après incendie au XIXème siècle.



A gauche la partie Est de la place d'Armes en R+1, à droite la partie Nord-Ouest en R+2

2. FACADES

2.1 LES ENCADREMENTS

Les encadrements de fenêtres sont en grès sur la plupart des maisons de ville et immeubles. Il n'existe pas de façade en pan de bois à Phalsbourg, les constructions étant en moellons et pierres de taille.

On peut distinguer trois typologies d'encadrements:

- Les baies avec linteau curviligne
- Les baies avec linteau curviligne extérieur et droit sur l'intérieur
- Les baies avec linteau rectangulaire

La première typologie est certainement la plus ancienne, bien que contemporaine de la deuxième au XVIII^{ème} siècle. Il reste peu d'exemplaires de ces encadrements.



La deuxième typologie a apporté une évolution significative par sa forme, le linteau étant droit les fenêtres n'ont plus de cadre curviligne. Cette typologie d'encadrement est fréquente sur l'Alsace Bossue, les Vosges du Nord et le plateau lorrain de l'Est Mosellan, très répandue au XIX^{ème} siècle.

2.2 LES MODENATURES

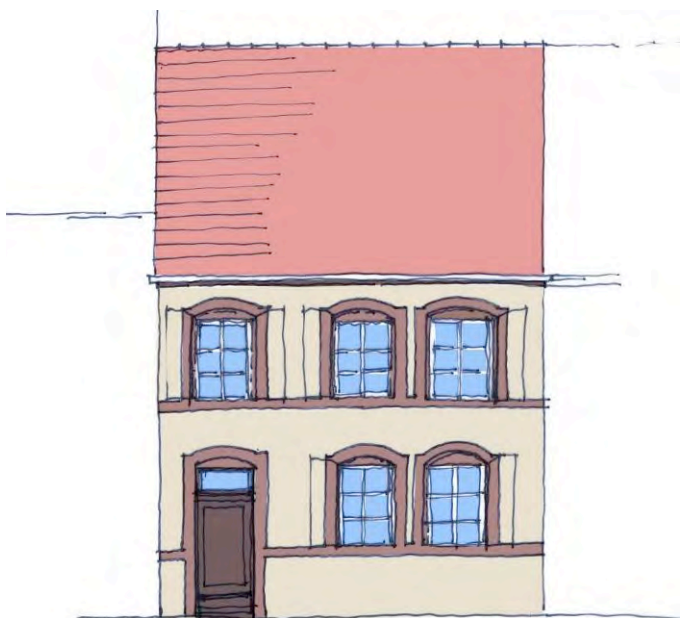
Parmi les éléments de modénature représentatif du tissu phalsbourgeois, on peut relever trois typologies importantes:

- La présence de chainages, plus ou moins prononcés, aux angles des îlots, dont certains sont travaillés avec voussure ou trompe
- La présence de bandeaux d'allèges filant
- La présence de corniches filantes en grès ou en bois.

Il existe aussi d'autres bandeaux marquant les niveaux sur des édifices à R+2.



Exemple de modénature fin XVIIIème siècle avec encadrements travaillé (dessin ODM)



Exemple de modénature typique du tissu phalsbourgeois avec bandeaux filants en allège



Exemples de chainages d'angle marqués sur plusieurs îlots, dont certains modifiés en RDC



A gauche, ancien pilastre de la première église catholique



2.3 LES TOITURES

Certaines toitures anciennes ont encore des tuiles biebenschwanz faites main, mais beaucoup ont été changées au profit de tuiles plates neuves et les tuiles anciennes sont rares.

Il existe aussi beaucoup de couvertures réalisées en tuiles mécaniques double côte, ce qui constitue un des apports de l'annexion prussienne. Il n'est donc pas rare de trouver des toitures dont la charpente est ancienne mais recouverte de tuiles mécaniques. Cette typologie de tuiles double côte est particulière à la région et son dessin n'appauvrit pas le vélum des toitures à contrario des tuiles mécaniques à emboîtement simple, non galbées.

On peut constater que les toitures sont très hétérogènes et qu'il y a de nombreuses couvertures en variétés de tuiles différentes (plates carrées, mécaniques plates, à simple côte, etc.)



Vue des toitures de la rue Lobau



2.4 MENUISERIES EXTERIEURES

Les fenêtres

Des fenêtres d'origine du XVIIème ou du XVIIIème siècle, aucune ne semble avoir subsisté jusqu'à nous sur les façades situées sur rue (excepté un exemplaire rue du Collège). Il est possible de retrouver certaines typologies anciennes sur des arrières cours, peu modifiées, mais d'époque.

La majorité des fenêtres ont été changées en bois avec un découpage en deux vantaux à trois carreaux, avec double vitrage. Quelques menuiseries sont en PVC, surtout au Nord de la ville ancienne.

Les portes

Dans le centre historique il existe encore des modèles de portes du XVIIIème siècle, avec caissons, impostes vitrées et quincailleries d'origine.

Les volets

- Les volets à persiennes

Soit les persiennes sont réparties sur l'ensemble du volet, soit elles sont présentes sur la moitié supérieure ou centrale des battants. Il n'est pas rare de rencontrer les deux typologies sur une même façade, les premiers étant situés aux étages, les autres au RDC, pour favoriser l'intimité.



Exemples de volets à persiennes

- Les volets pleins



Exemples de volets pleins en RDC

Souvent répartis au RDC pour la même raison que les persiennes partielles, les volets battants aveugles sont aussi une typologie que l'on retrouve dans le centre ancien.

On trouve quelques exemples de caisson de volets roulants installés dans l'ébrasement intérieur et visible de l'extérieur. Ils sont souvent accompagnés de menuiseries PVC. Ces dispositions sont incompatibles avec la mise en valeur des façades et du patrimoine, modifiant la perception des proportions d'origine.



Exemple de menuiseries PVC et de caissons de volets roulants apparents

2.5 LES CAVES

L'analyse de répartition des caves (réalisée à partir des façades) montre une répartition quasi généralisée sur la moitié Nord de la vieille ville, moins visible sur la partie Sud. Ce constat est aussi caractéristique de la présence forte du commerce et des activités en RDC sur la partie Sud, avec des RDC de plain pied, à l'inverse de l'autre moitié moins concernée par ces occupations.

2.6 LES ESCALIERS EXTERIEURS

Il n'est pas rare de trouver des escaliers d'accès au RDC surélevés des maisons, implantés sur rue, en dehors des limites cadastrales. Cette typologie, que l'on peut rapprocher des entrées de cave que l'on rencontre dans certains centres anciens en saillie sur l'espace public, est le fruit d'une disposition ancienne qui n'a pas été informée au cadastre, évitant ainsi le risque d'une excroissance de la parcelle qui pourrait prêter à confusion dans l'alignement des façades.



Exemples d'escaliers en degré, en légère saillie sur l'espace public, bien que modifié à droite



Exemples d'escaliers à rampe avec garde-corps et mur d'échiffre

Les deux types d'escaliers, à rampe et à degré, sont fréquents sur les rues de Phalsbourg. Le premier correspond à des rez-de-chaussée peu surélevés (2-3 marches), le second accompagne des franchissements de plus de 3 marches qui ne peuvent se déployer sur les trottoirs qu'en étant parallèles au façades.

Cette deuxième typologie s'accompagne d'un mur d'échiffre en grès, et d'un garde corps en ferronnerie.



VI.SYNTHESE

L'analyse architecturale, urbaine et paysagère a permis de cibler un périmètre plus conforme à la réalité de l'évolution urbaine et rurale, des enjeux paysagers actuels, concentré sur un centre ancien à forte valeur patrimoniale.

Le nouveau périmètre est plus condensé sur le Sud du centre ancien, laissant les zones limitrophes des lotissements Matteus libres, tout en conservant une lecture des enjeux paysagers et urbains liés aux couronnes successives de la vieille ville (remparts, fossés, glacis).

Il a été proposé de décomposer le zoning du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) en six zones distinctes avec des enjeux propres, tels qu'identifiés dans le présent document.

Zone 01: le centre ancien, dans le périmètre interne des remparts d'origine, y compris le bastion Royal (cité scolaire Erckmann Chatrian)

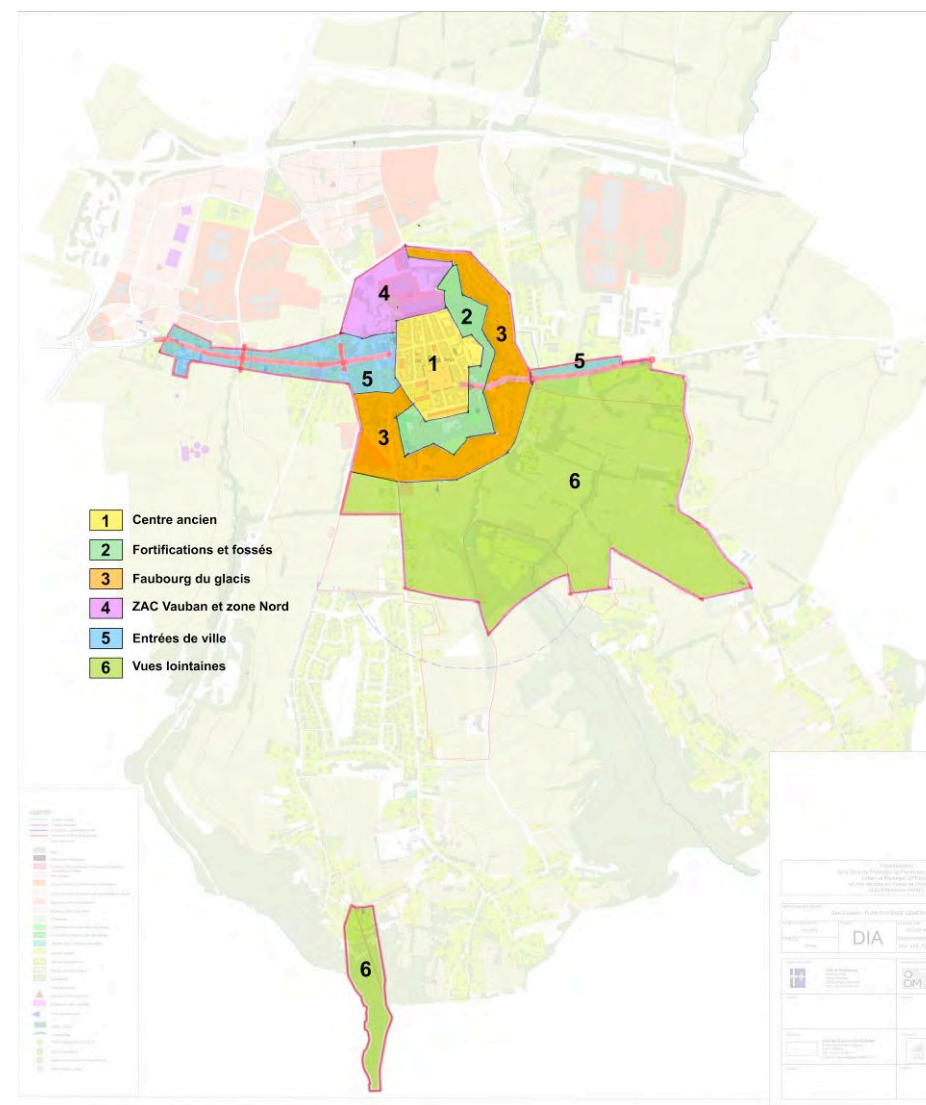
Zone 02 : La ceinture des fortifications et des fossés encore existants, depuis le Sud-Ouest, jusqu'au Nord-Est au contact de la ZAC Vauban

Zone 03 : Les anciens glacis, en rapport avec la zone 02. Cette zone comprend à la fois le premier lotissement construit à l'Est dans l'entre deux guerres, mais aussi la zone Sud au contact des casernes de gendarmerie et le retour sur les fossés comblés à l'Ouest

Zone 04 : ZAC Vauban, périmètre défini de la future ZAC, comprenant l'ancienne caserne d'infanterie (Magasin Arnold), dont les enjeux sont fortement liés à celle-ci.

Zone 05: les entrées de ville, forts enjeux liés à la qualité des espaces limitrophes des routes départementales, dont l'accompagnement paysager est un enjeu majeur

Zone 06: les vues lointaines, regroupant à la fois les enjeux paysagers liés à la présence de la ville ancienne depuis les cônes de vue Est et Sud-Est, qu'aux enjeux vers le grand paysage depuis le glacis Sud ou vers le château de Lutzelbourg.



VII.ANNEXES